

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |





A QUI L'ENFANT

AUX PARENTS OU A L'ÉTAT ?

LE thème que nous allons développer dans les pages qui vont suivre, a plutôt l'air d'un jeu d'imagination que d'une proposition sérieuse ou d'un sujet d'actualité.

L'enfant appartient-il à ses parents, ou à l'État ?

Dans un monde tout pénétré des vives lumières du christianisme, la solution du problème ainsi posé n'offre plus aucune difficulté. La nature avec ses instincts qui ne trompent pas, le cœur avec sa tendresse et ses sollicitudes, l'intelligence, rectifiée par sa confirmation dans la foi, illuminée par la révélation, repoussent avec une noble énergie, comme une monstruosité, toute doctrine tendant à séparer de ses parents l'être intéressant, affectueux et frêle qu'est l'enfant. C'est même s'exposer à provoquer de fâcheuses impressions chez certains esprits que de seulement faire pressentir l'existence quelque part de sentiments opposés. Il est bien vrai pourtant que notre siècle cherche à réhabiliter, et à faire passer dans nos mœurs et dans notre législation, les principes jadis éclos en pays païens, par lesquels la mainmise de l'État sur l'enfant est audacieusement et perfidement affirmée.

Cette affirmation ne prend pas toujours la forme nette

et précise dans laquelle nous la présentons ici. Car, sa hideur serait alors trop évidente. Les populations, abasourdis d'abord, puis désabusées par cet odieux renversement des droits du foyer domestique, et les familles elles-mêmes outragées dans ce qu'elles ont de plus noble et de plus intimement sacré, chasseraient d'au milieu d'elles les apôtres d'une doctrine aussi manifestement contre-nature. Mais qui peut refuser de la reconnaître au fond de tous ces mouvements qui aboutissent à l'émiettement ou à la neutralisation plus ou moins déguisée de l'action familiale. Elle est à la base des lois qui prétendent soustraire l'enfant, en matière d'éducation, au contrôle des parents, à la fois doux et ferme, vigilant, salubre et d'une instinctive sagacité, pour le jeter sous la férule, brutale et déprimante, de l'État, insouciant, quand il n'en est pas l'ennemi, dès intérêts supérieurs de l'âme. Ceux qui formulent ces lois, et les agents chargés de les faire fonctionner, sont imbus de cette doctrine, les uns à leur insu, les autres, très ouvertement. Le surintendant de l'Instruction publique, en Californie—M. Swett—disait, dans son rapport biennal de 1864 : *On doit enseigner à l'enfant que l'autorité de son maître est, à bien des égards, supérieure à celle de ses parents.*

Certes, il ne faut pas méconnaître les droits de l'État, ni ses lois.

L'État, dans la noble acception de ce mot, possède même des attributions paternelles. Les premiers rois furent des pères de famille, des patriarches. Le nom de roi, dit Bossuet, est un nom de père. L'obéissance due à l'autorité publique repose sur le précepte de l'honneur et du respect dus aux parents. Quand on a voulu exprimer l'incarnation de la suprême autorité dans les hommes, on les a nommés des *Pères*. Les *Pères conscrits*, disaient les Romains de ceux qui composaient leur sénat. C'était la formule la plus respectueuse, la plus belle et la plus vraie qu'ils

avaient trouvée pour exprimer la grandeur et la majesté de cette assemblée de rois. Quand un prince s'est illustré par ses travaux, par ses vertus et sa bienfaisance, par sa sollicitude pour les besoins et la liberté de ses sujets, on l'appelle le *père de la patrie*. Toujours, ce nom de *père* exprime ce qu'il y a de plus majestueux, de plus noble, de plus antique, d'infiniment supérieur, comme étant l'image de la suprême grandeur, de la suprême autorité, du Père qui est dans les cieux.

Entendu de cette façon, le rôle de l'État n'a rien qui froisse, et les attributions de la paternité ne lui sont pas refusées. Elles sont alors tutélaires, bienfaisantes, subordonnées aux divers intérêts de la famille. Mais, hors le cas de criminalité, ou d'indigence absolue (et dans ce dernier cas il faudrait encore faire des réserves), arracher l'enfant à sa famille, le soustraire au contrôle réel, effectif des parents, ne fût-ce que durant quelques heures dans la semaine, et à plus forte raison, s'il s'agit de la plus grande partie de la journée, pendant des années, comme dans le cas de la fréquentation des écoles, c'est s'éloigner du type de l'état patriarcal, c'est violer le foyer domestique, c'est ne plus respecter les droits de l'autorité du père, c'est se substituer à l'organisation de la famille, et l'attitude de l'État, de paternelle qu'elle devrait être, devient oppressive. C'est, pour le qualifier d'un seul mot, la tyrannie.

Rendons justice aux doctrinaires de notre siècle. En remettant sur l'affiche la fausse maxime : *l'enfant à l'État*, ils se sont abaissés, mais ils n'ont rien inventé. C'est simplement une exhumation, accompagnée de miasmes, comme toutes les opérations de ce genre. Elle fut énoncée par les législateurs, et mise en pratique, il y a des siècles, à l'époque où les peuples, vivant au sein du paganisme, ne voyaient rien au delà de leur abject matérialisme, rabaisaient au niveau de leur dépravation leur respect pour la famille, pour son rôle et ses liens, et faisaient de l'enfant

une chose dont ils pouvaient disposer à leur gré. Elle a été reprise de temps à autre au cours des âges. A la fin du 18^e siècle, la révolution française tenta d'en faire la base de l'éducation républicaine. " Il est temps, " s'écriait Danton, " de rétablir ce grand principe qu'on semble " méconnaître, que les enfants appartiennent à la république avant d'appartenir à leurs parents. " D'autres, plus cyniques et plus outrés, poussèrent encore plus loin le délire. " L'enfant qui n'est pas né, " disait Rabaut-Saint-Étienne, " appartient déjà à la patrie. "

Le Pelletier propose d'enlever les enfants à leurs parents. Les garçons, depuis cinq ans jusqu'à douze, les filles depuis cinq ans jusqu'à onze, devaient recevoir une éducation commune aux dépens de la république. Si on l'eût osé, on aurait demandé la crèche commune et l'allaitement égalitaire.

Ce serait un spectacle digne d'un beau succès de curiosité si, dans les pays où de nos jours les mêmes doctrines sont, en substance, mises de l'avant, les familles passant de la théorie à l'action, montaient à leur capitol pour y déposer constitutionnellement leurs enfants dans les bras de ce père artificiel, l'État. Mais l'État, dans les pays parlementaires, qu'est-ce ? c'est le parti au pouvoir ; c'est tantôt une faction, tantôt l'autre. A chaque coup de bascule amené par le caprice des foules, un père nouveau surgit. La Fontaine aujourd'hui, George Brown demain ; quelques années plus tard, M. Greenway. Songez donc à la confusion de ces pauvres enfants quand il s'agirait pour eux, au bout d'un certain temps, de retrouver leurs grands parents !

Le comique ici se mêle au sérieux. Toutefois, l'odieux et la folie dépassent le plaisant, et le rire s'arrête bientôt, étouffé par les émotions du cœur et les revendications de l'intelligence.

Aux époques les plus lointaines que nous venons de rappeler, cette omnipotence de l'État fut cependant loin

d'obtenir la sanction de l'opinion commune. Déplorables furent les mœurs et les maximes du paganisme. Les unes et les autres nous offrent néanmoins des exemples qui relèvent la dignité humaine, des enseignements où respire un entier respect pour la famille et l'enfant. Dans ces exemples et ces enseignements, c'est la loi naturelle qui s'affirme, c'est la vérité qui surgit comme une perle brillante du sein de la corruption.

L'on citera toujours comme l'un des traits les plus nobles et les plus gracieux de l'histoire les paroles de la fière Cornélie, mère des Gracques : "Voici toute ma parure," disait-elle, en montrant ses enfants. (1)

Un jour, au temps du décevirat romain, l'un de ces magistrats voulut s'arroger le droit de réduire à l'esclavage la fille du centurion Virginius. Malgré la douleur et les protestations de ce malheureux père, l'inique sentence allait être exécutée. Saisissant alors le couteau d'un boucher, il le plonge dans le cœur de sa fille : "Ma fille, s'écrie-t-il, il ne me reste plus que ce moyen d'assurer ta liberté."

Quelle protestation contre la maxime de *l'enfant à l'État*, que cet acte dans son atrocité !

Et les institutions de Sparte, si fameuses, si complaisamment citées par les adeptes des droits de l'État sur la famille, veut-on savoir comment elles étaient jugées, même par l'antiquité ? Platon qui, pourtant, rêvait d'absorber tous les individus dans l'État, le divin Platon lui-même disait à un Spartiate :

"Par vos institutions, vous ressemblez moins à des citoyens qui habitent une ville qu'à des soldats campés pour la guerre. Votre jeunesse est semblable à une troupe

(1) C'est cette belle scène que nous reproduisons en tête de ce numéro, d'après l'admirable tableau de H. F. Schopin. Cornélie est assise en face de son amie qui lui montre les bijoux précieux dont elle est chargée, et qui, tout étonnée de ne lui en voir aucun, lui demande où sont les siens. "Voici toute ma parure," répond la noble fille de Scipion, en montrant ses deux fils, dont le plus jeune se pre-se sur son sein et l'aîné se tient à ses côtés.—*N. de la D.*

“ de poulains qu'on fait paître ensemble dans la prairie
 “ sous un gardien commun. Les pères n'ont pas droit chez
 “ vous d'arracher leur enfant farouche et sauvage de la
 “ compagnie des autres, pour lui faire donner les soins
 “ spéciaux dont il a besoin par un maître de leur choix,
 “ qui le redresse en le caressant, en l'apprivoisant et en
 “ usant des autres moyens convenables à l'éducation des
 “ enfants ; ce qui en ferait non seulement un bon soldat,
 “ mais un citoyen capable d'administrer les affaires pu-
 “ bliques.”

Les auteurs anciens abondent en recommandations aux pères de famille. Tantôt, c'est un appel à leur sollicitude, tantôt, c'est un reproche ; c'est quelquefois un discours sur l'importance de l'éducation ou du choix de l'instituteur ; en d'autres endroits, l'on va directement au but, et l'on insiste sur le devoir des parents en cette matière. Mais, soit que l'on réprimande ou que l'on exhorte, c'est toujours l'obligation, et, par conséquent, c'est toujours le droit du père de famille que l'on proclame. Tout devoir est le corollaire d'un droit ; et ici, le droit c'est le contrôle de l'éducation par ceux qui ont le devoir de la donner, c'est-à-dire, par les parents. Sous la loi chrétienne, c'est le contrôle par les parents sous la sauvegarde de la foi et la guidance de l'Église.

Plutarque disait : “ Je ne puis m'empêcher de blâmer
 “ ces parents qui, après avoir confié leurs enfants à des
 “ instituteurs, croient que tout est fait pour eux, et ne s'en
 “ occupent plus. Ils manquent par là à un devoir essentiel.”

Quintilien voulait pour instituteurs des hommes d'une sainteté reconnue : *Præceptorem eligere sanctissimum.*
 “ C'est le soin capital des pères et des mères, ajoute-t-il.”
 “ Jamais ils n'y mettront trop de zèle et de prudence.”

Pline, donnant ses conseils à une dame romaine, écrivait : “ Avec l'aide de Dieu, confiez cet enfant à un homme
 “ qui lui enseigne avant tout les bonnes mœurs, puis l'élo-

“ quence, laquelle, sans les bonnes mœurs, n'est qu'une
 “ mauvaise science.”

Un autre païen disait : “ Non, je ne veux pas que mon
 “ fils soit redevable à un autre qu'à moi du plus grand
 “ bienfait.”

Aristote et Cicéron constatent dans leurs écrits quelle
 était l'opinion publique à ce sujet dans leur patrie respec-
 tive. Le premier dit : “ De nos jours, chacun s'occupe de
 “ ses enfants, les instruit et les élève en particulier.”

Cicéron n'est pas moins explicite : “ A l'origine, dit-il,
 “ l'éducation de l'enfance chez les hommes libres, qui a
 “ beaucoup mais inutilement préoccupé les Grecs, n'a été
 “ réglée chez nous par aucune loi explicite ni égale pour
 “ tous.” En d'autres termes, l'éducation était laissée aux
 particuliers, c'est-à-dire, aux parents.

Remarquons que cette sollicitude suit l'enfance, avec
 raison, jusque dans l'éducation supérieure. Platon s'en
 exprime ainsi : “ Pour nous, nous avons résolu d'éviter ces
 “ malheurs et de ne pas faire comme la plupart des pères
 “ qui, dès que leurs enfants sont devenus grands, les lais-
 “ sent vivre au gré de leurs folles humeurs. Nous croyons
 “ au contraire que c'est le moment de redoubler de vigi-
 “ lance et de sollicitude auprès d'eux pour cette dernière et
 “ plus importante éducation.”

Ces témoignages résument l'expérience et les enseigne-
 ments de l'antiquité. Ces philosophes et ces maîtres de la
 jeunesse auraient-ils donc tant insisté sur les devoirs des
 parents envers leurs enfants, si, dans leur opinion, les
 droits et les privilèges de l'autorité paternelle n'eussent
 été que secondaires, si l'Etat eût été revêtu de l'omnipote-
 nce, et par suite, des obligations que présuppose la
 maxime contre laquelle nous nous élevons ?

Traversons maintenant les siècles, jusqu'au moyen âge
 et aux temps qui l'ont suivi.

Le moyen âge est l'héritier immédiat des traditions

romaines de la fin de l'empire : le témoignage de ses coutumes couvre ces deux périodes.

Justement alarmés du travail de désorganisation domestique qui s'opère de par le monde entier, des esprits méthodiques et soucieux de ramener les intelligences aux notions exactes de l'organisation du foyer paternel, ont fait des recherches dans les bibliothèques et dans les papiers de famille. Et qu'ont-ils trouvé? Les pères se faisant les instituteurs de leurs enfants; les enfants s'agenouillant, pleins de respect, devant les pères, comme devant leurs rois et maîtres.

“ Cher fils, disait saint Louis à son fils Philippe, parce que je désire de tout mon cœur que tu sois bien enseigné en toutes choses, je pense que je te fasse quelque enseignement par écrit.”

Comme on respectait alors le père ! Et quand on compare cette époque avec la nôtre, que d'angoisses montent du cœur et font verser des larmes ! Le torrent des idées modernes a rompu les digues qui protégeaient le foyer domestique. Les enfants sont enlevés à l'affection si profonde et à la direction sacrée des parents. Les rôles seront bientôt renversés : les pères auront à s'incliner devant les fils, orgueilleux, imbus de leur prétendue supériorité, faisant parade de leur émancipation licencieuse. Quel contraste avec les mœurs d'autrefois ! Nous allons mettre sous les yeux du lecteur une scène du moyen âge, une scène qu'on pourra trouver bien primitive, mais attendrissante, en pleine harmonie avec les battements du cœur et les inspirations de la nature. Il s'agit précisément de l'émancipation d'un fils.

“ Le dit père estant assis sur une chaise et son fils au devant de lui, à deux genoux, teste nue, a mis les mains de son dit fils entre les siennes, et lors s'inclinant à la prière et réquisition d'icelui, de son gré, franche et libre volonté, l'a émancipé et mis en liberté et hors la

“ puissance paternelle, sauf naturellement l'honneur et
 “ le respect, et amitié que lui doit son fils stipulant et
 “ humblement remerciant. En signe de quoi son dit père
 “ élargissant les mains, a relaxé celles de son dit fils, l'a
 “ mis et le met en pleine liberté, le faisant père de fa-
 “ mille.”

Le *faisant père de famille*, c'est-à-dire le plaçant à un rang d'honneur et d'autorité dans la société, lui conférant les franchises d'un citoyen libre, lui donnant la plénitude de ses droits. Cette expression ne peut avoir ici d'autre sens. Et si l'on en fait usage, c'est que l'on comprenait alors que le rang, l'honneur, l'autorité, la liberté, leurs droits et leurs privilèges, n'avaient pas de plus belle incarnation que le père, chef de la famille, la première société organisée qui ait existé sur la terre.

Après l'émancipation du fils vient le mariage. Avant de se diriger vers l'église où la messe doit se dire, “ les époux
 “ et l'assistance se mettent à genoux et récitent une
 “ prière que termine la bénédiction du père de l'époux
 “ au nouveau couple.”

Être père selon la chair est un privilège extraordinaire, mystérieux. Mais il faut l'être aussi par l'âme. On n'est vraiment *père* que par ce dernier trait.

Un père écrit à son frère, son cadet, au sujet de l'éducation de ses enfants :

“ Vous voulez estre du tout (en tout) père, et qu'ils
 “ soient vraiment vos enfants, non pas tant par effigie,
 “ traits et linéaments du visage que par apparence d'un
 “ bon et vertueux naturel. Je vous dis vraiment père,
 “ ayant un soin minutieux d'eux. Qui enseigne ses enfants
 “ doublement les engendre...”

D'Agnesseau, le père du chancelier, faisait l'éducation de son fils, même en voyage.

Colbert, le ministre si occupé de Louis XIV, composa pour l'instruction de son fils, le marquis de Seignelay, des

pages qui sont réputées un monument de sagesse paternelle.

Nous arrivons à la révolution française. Nous venons de voir comment parlaient et agissaient les pères avant cette époque. Rousseau avait ébranlé ces traditions. Danton, Le Pelletier, et d'autres, cherchèrent à faire passer dans les faits les maximes de l'omnipotence de l'État. Nous avons déjà dit que leurs projets avaient été rejetés. Par l'influence de qui le furent-ils ?

C'est Mirabeau, c'est Condorcet, c'est Grégoire, ce sont les hommes de la révolution même qui protestent. Mirabeau proclame ce principe : laisser, en fait d'éducation, libre cours à l'initiative privée, faire sentir le moins possible l'action du pouvoir central. Il demande la plus large liberté d'enseignement. L'éducation, selon lui, se refuse absolument à l'influence active et directe du pouvoir public.

Remettre l'éducation à l'initiative privée, la soustraire à l'action du pouvoir, n'est-ce pas proclamer en même temps, et essentiellement, les droits du père de famille, à l'encontre des prétendus droits de l'État ?

Condorcet s'effraie des théories antiques. Il y voit une atteinte portée à la liberté. Enlever l'éducation des enfants aux parents lui semble une usurpation de la puissance paternelle. Veiller sur les premières années de ses enfants, dit-il, est un devoir imposé par la nature. On commettrait une injustice en obligeant les pères à renoncer au droit d'élever eux-mêmes leur famille. Une telle institution briserait les liens de la nature, détruirait le bonheur domestique, condamnerait la société qui l'a adoptée à n'avoir que des vertus factices ; elle ne fera jamais une nation d'hommes, un peuple de pères.

Grégoire reprochait à Robespierre de vouloir " ravir aux pères, qui ont reçu leur mission de la nature, le droit sacré d'élever leurs enfants. Sous prétexte de nous rendre Spartiates, il voulait faire de nous des ilotes."

Le peuple répondait à ces sentiments en laissant dépeupler les écoles de la révolution.

“ Nous n'en voulons pas, disait une mère de famille, ils feraient de nos enfants des révolutionnaires.”

Quand Napoléon tira la France du chaos où elle gémissait, l'on entendit Portalis s'écrier : “ L'État assiste la famille, et ne la supplante pas.”

Plus tard, c'est au tour de M. Guizot de proclamer la même vérité dans un langage net et ferme : “ Les premiers droits, les droits antérieurs à tous, sont les droits des familles ; ce sont des droits primitifs et inviolables.”

Ces paroles sont le cri de la conscience, fidèle aux voix de la nature. Nous en entendons les échos en d'autres pays.

Le chancelier Kent proclame “ que les devoirs des parents envers leurs enfants consistent à les entretenir et à leur donner l'éducation durant l'enfance et la jeunesse.” Si tels sont les *devoirs* des parents, comment peut-on logiquement leur refuser le *droit* d'accomplir ces devoirs ?

Quand la loi anglaise veut définir l'inviolabilité du domicile de la famille, elle l'appelle son château fort. Elle permet au chef de famille de prendre la vie de l'agresseur qui voudrait violer cet asile sacré. Ses enfants seraient-ils donc le seul bien qu'il ne pût défendre ?

Aux États-Unis,—ce pays des excentricités, des innovations et des théories abracadabrantes,—on distingue, au milieu de discordances qu'il ne conviendrait pas de méconnaître, la pensée maîtresse de ses autorités sociales. Dans les *Éléments de science morale*, livre naguère autorisé dans les écoles, le Dr Wayland enseigne la priorité des droits et des obligations des parents. “ Les devoirs des parents, dit-il, sont établis de Dieu, et Dieu nous défend de les violer.”

Oui, Dieu a commandé aux parents et aux enfants. Les

livres inspirés abondent en recommandations, en préceptes, et même en malédictions contre ceux qui méconnaissent l'autorité primordiale et sacrée du père et de la mère. A ceux-ci d'abord, ils disent :

“ Vous avez des enfants ? Donnez-leur une bonne éducation, et accoutumez-les dès la plus tendre jeunesse au joug de l'obéissance.”

“ Ne rendez pas votre fils maître de ses actions dans sa jeunesse, et surveillez jusqu'à ses pensées.”

“ En toute circonstance, conservez la principale autorité.” (*Eccl.*)

S'adressant aux enfants, les mêmes Livres saints les éclairent sur leurs devoirs :

“ L'homme qui craint le Seigneur respecte son père et sa mère, et il leur est soumis comme *aux seigneurs de sa vie.*”

“ Enfants, obéissez dans le Seigneur à vos pères et mères, car cela est juste.” (*Eccl.*)

“ O mon fils, écoute avec docilité ton père qui t'a donné la vie. Prête l'oreille à la sagesse et aux volontés de ton père, et ne délaisse pas les paroles de ta mère... Elles seront comme une couronne de grâce à ton front, comme une chaîne d'or à ton cou.” (*Deut.*)

“ Honore ton père et ta mère, car c'est le premier commandement auquel Dieu ait attaché une promesse.” (*Deut.*)

“ Enfants, obéissez à vos parents en toutes choses.” (*Ép. aux Col.*)

“ Celui qui regarde avec moquerie son père, et dont l'œil a méprisé sa mère, que les corbeaux des torrents lui arrachent cet œil, et que les petits aiglons le dévorent.”

“ Si un homme a un fils insolent et rebelle, qui n'écoute pas l'ordre de son père ou de sa mère, et qui, ayant été repris, dédaigne de leur obéir, ils le prendront et le conduiront aux anciens de la ville et à la porte du jugement. Et ils leur diront : “ Voici notre fils qui est insolent et rebelle : il refuse d'écouter nos avertissements, et il

“ passe sa vie dans la débauche, dans la dissolution et dans les festins. Alors le peuple de cette ville le lapidera, et il mourra, et vous ôterez ainsi le mal du milieu de vous. Que tout Israël l'entende et soit saisi de crainte.”

Voilà l'auguste parole de Dieu, tout éclatante de lumière et de tonnerre comme au Sinaï. Elle jette les assises de la famille. Elle dit les rapports qui doivent exister entre ses membres, et la place qu'elle occupe dans la société. Dans un langage plein de magnificence, elle définit et confirme l'autorité des parents. Elle leur dit aussi leurs obligations. Ils doivent à leurs enfants l'éducation. Leur surveillance doit s'étendre jusqu'aux pensées de leur fils. D'autre part, elle commande aux enfants le respect et l'obéissance en *toutes choses*. Ceux qui se moquent de leur père ou qui méprisent leur mère, elle les livre en pâture aux oiseaux de proie. Les Livres saints abondent en textes de cette nature, où Dieu répète, tantôt avec les accents de la tendresse, tantôt avec ceux de la colère, les mêmes exhortations et les mêmes préceptes. Il y ajoute la promesse d'une récompense : “ Tu honoreras ton père et ta mère tous les jours de ta vie ; car ils sont aussi pour toi le *Seigneur*, et *s'ils te bénissent tu vivras longuement sur la terre.*”

Dieu n'a jamais ainsi parlé des lois humaines. La plus forte parole que le Seigneur ait prononcée en leur faveur est de rendre à César ce qui appartient à César. Mais auparavant il avait dit que l'enfant n'appartient pas à César, ni par son corps, ni par son âme, ni par ses facultés intellectuelles. Les premiers droits sont ceux des parents, de qui les enfants tiennent la vie. Telle est la loi primordiale, antérieure à toute organisation sociale et à toute loi civile, déposée dans le sein de l'humanité par son créateur au moment où il la tirait du néant. Cette loi, c'est la loi naturelle, inaltérable. Dans leur aberration les pouvoirs publics peuvent la méconnaître et comploter contre elle.

Les complots s'évanouiront ; la loi restera. Elle subsistera tant qu'il y aura dans le monde un père et un fils, car, disent encore les Livres sacrés, " *c'est Dieu qui a imprimé au Père un caractère qui commande le respect à ses enfants.*"

J. A. Benoit

(A suivre.)



MARIE ENFANT

d'après F. Ittenback.

Le P. CLAUDE-GODEFROY COQUART, S. J.

PREMIER APÔTRE DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

JE viens de nommer le pionnier des missionnaires au Manitoba. C'est au P. Coquart, en effet, que revient l'honneur d'avoir été le premier à déposer dans les pays d'en haut, la semence de la foi. Il faut bien le dire, cet événement si remarquable au point de vue religieux et historique, n'est encore guère connu. Il importe de retirer de l'oubli le nom de ce courageux champion du Christ, que la soif des âmes entraîna, à la suite de La Vérendrye, jusque dans nos lointaines prairies.

Pendant que La Vérendrye s'emparait du pays, pour le compte du souverain de France, le P. Coquart en prenait possession au nom du Roi des rois et commençait cet apostolat qui, après une interruption de plus de soixante ans, s'est continué jusqu'à nos jours

Le P. Coquart est donc le doyen du clergé de l'Ouest.

Depuis quelques années, de patientes recherches et l'étude de nos archives nationales ont permis de corriger bien des erreurs historiques.

C'est ainsi, par exemple, que l'on croyait communément, jusqu'à une date assez récente, que les PP. Mesaiger et Auneau avaient devancé le P. Coquart dans notre province ; or il est constant aujourd'hui que ces deux religieux ne poussèrent pas leurs missions au delà du fort Saint-Charles.

Déjà, les grandes figures de La Vérendrye et de Mgr Provencher ont été mises sous leur véritable jour et justice à été rendue à leur glorieuse mémoire. Je serais trop heureux si cette notice biographique pouvait contribuer à jeter un peu de lumière sur la vie du premier prêtre qui célébra les saints Mystères sur nos rivages. Je tiens à mentionner que les renseignements qui suivent ont été puisés dans des notes recueillies par le Rév. Père A.-E. Jones, S. J., du collège Sainte-Marie de Montréal, que ce révérend Père a eu l'obligeance de me communiquer.

*
* *

Le P. Claude-Godefroy Coquart naquit le 2 février 1706 à Melun, France, et entra dans la compagnie de Jésus le 14 mai 1726. Le *Répertoire général du clergé* indique son arrivée au Canada le 3 août 1734, mais une note écrite de la main du P. Félix Martin, sur le *Répertoire* même, constate que le P. Coquart ne vint au pays qu'en 1738 et que la date précédente est erronée. Les catalogues de la compagnie de Jésus confirment l'entrée faite par le P. Martin ; en sorte qu'il est à peu près certain que la date de l'arrivée de ce religieux est l'année 1738. A défaut de renseignements, il est permis de supposer qu'il passa à Québec les deux premières années qui suivirent son arrivée, afin de se livrer à l'étude des langues sauvages et se préparer à la vie de missionnaire.

Le 21 juin 1740, il assistait comme témoin à la profession des vœux du P. Louis-Chs de Boismillion, dans l'église du collège de Québec. Ce fut le P. Charles-Michel Mesaiger qui reçut les vœux du P. Boismillion. Le P. Mesaiger, dont il est ici question, avait suivi La Vérendrye dans sa première expédition. Avant de poursuivre la vie du P. Coquart, je crois qu'il n'est pas hors de propos de s'arrêter ici un instant, pour mentionner les deux missions entre-

prises par les PP. Mesaiger et Auneau, à la suite de La Vérendrye et les découvertes faites par ce dernier lorsque le P. Coquart prit la route de l'Ouest.

Le P. Mesaiger partit du fort Kaministigoya le 8 juin 1732 et atteignit le fort Saint-Pierre, à l'entrée de la rivière La Pluie, le 14 juillet 1732.

Ce fort avait été construit l'année précédente par Du-frost de La Jammeraye, neveu de La Vérendrye. De là, il se rendit, accompagné de cinquante canots de sauvages, au lac des Bois, sur la rive ouest duquel La Vérendrye construisit le fort Saint-Charles. Le P. Mesaiger assista donc à la construction de ce fort et fut le premier missionnaire qui visita le lac des Bois.

Au printemps de 1733, le P. Mesaiger étant tombé malade et se trouvant incapable de continuer à suivre l'expédition, retourna à Québec.

En mars 1734, La Vérendrye construisit le fort Saint-Charles et donna l'ordre à un de ses fils, d'aller établir le fort Maurepas, à l'entrée du lac Winnipeg. Les embarras que lui suscitèrent ses associés, forcèrent La Vérendrye à retourner à Montréal. Le 6 septembre 1735, il était de retour au fort Saint-Charles avec le P. Auneau, qui avait succédé au P. Mesaiger. Le célèbre découvreur du Nord-Ouest comprenait que la présence d'un religieux encouragerait ses engagés dans les pénibles fatigues du voyage et relèverait leur courage au milieu des mille privations qu'ils avaient à souffrir. La Vérendrye, d'ailleurs, était un fervent chrétien, qui se proposait, tout en découvrant de nouveaux pays pour son roi, de donner occasion aux missionnaires de répandre les lumières de la foi au milieu des tribus sauvages qu'il visitait.

Malgré l'abandon dans lequel il se trouvait, dans l'espace de quatre ans, par son seul courage, il s'était frayé un chemin au travers des nations ennemies, avait fondé les trois postes que lui demandait le gouverneur et établi des

relations avec les sauvages de ce pays. Mais il faut pour que les grands caractères se révèlent dans toute leur beauté, qu'ils passent par le creuset des épreuves. Les hommes qui n'ont point eu leur jour de douleur et de souffrance, présentent toujours quelque côté par où ils sont incomplets. L'épreuve donne ce fini, cette ressource d'énergie morale, cette trempe de caractère qu'on ne retrouve pas chez ceux qui n'ont rencontré sur le chemin de la vie que des roses et des jours ensoleillés. La Jammeraye, son lieutenant, mourut durant l'hiver de 1735-1736, au fort Maurepas, où il fut enterré. Le 8 juin 1736 le P. Auneau et le fils aîné de La Vérendrye, accompagnés de 21 hommes, partaient en canot pour Michillimakinac. A sept lieues du fort Saint-Charles ils furent tous massacrés par des Sioux, le jour même de leur départ. L'île témoin de cette scène sanglante porte encore aujourd'hui le nom d' "île du Massacre." Lorsque les voyageurs trouvèrent le corps de ces infortunés, ils virent les têtes des Français posées sur des robes de castor, la plupart sans chevelure. Le P. Auneau avait un genou en terre, une flèche dans la tête et le sein ouvert. La main gauche était contre terre et la droite élevée comme pour implorer le pardon céleste pour ses bourreaux. Le sieur de La Vérendrye était couché sur le ventre, le dos ciselé à coups de couteau, une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc-épic. Qui pourrait raconter l'affliction du découvreur, en voyant coup sur coup l'aîné de ses fils, son neveu, le missionnaire qui l'accompagnait et une partie de ses gens enlevés par la mort ! Son âme toutefois ne se laissa pas abattre par la douleur. Il retourna à Montréal pour réparer ces désastres et reprit la route de l'Ouest. Le 3 octobre 1738, il fonda le poste La Reine, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui le Portage-la-Prairie. Ce poste fut détruit par les Assiniboines en 1752. Le 8 octobre, l'infatigable voya-

geur s'élança vers l'Ouest avec vingt hommes, deux de ses fils et M. Martin de La Marque. Il se rendit au pays des Mantanes, où il laissa deux Français pour apprendre leur langue. Le 11 février 1739, il était de retour au fort La Reine. Les misères que lui suscitaient ses équipiers, le forcèrent à retourner à Michillimakinac.

Après la mort du P. Auneau, il s'agissait de lui trouver un successeur. Plusieurs des nobles fils de Saint-Ignace se disputaient l'honneur de ce périlleux voyage; de ce nombre se trouvait le P. du Jaunay, qui desservait Michillimakinac, le poste le plus important de nos grands lacs. La Vérendrye avait eu occasion de s'arrêter souvent à cet endroit et de s'entretenir, avec ce missionnaire, du pays qu'il avait découvert. Le P. du Jaunay brûlait du désir de convertir ces nombreuses nations, et fit des démarches pour en obtenir la permission.

Voici en quels termes le marquis de Beauharnois écrivait, à ce sujet, au ministre des colonies, en date du 6 octobre 1739 :

“ Le Rév. P. du Jaunay, qui est au poste de Missillimakinac, m'a écrit le 11 juillet dernier, qu'il souhaiterait qu'on le nommât missionnaire des “ Montannes,” peuple sédentaire qu'on a trouvé à plus de cent lieues du fort La Reine, bâti l'automne dernier par le sieur de La Vérendrye ; qu'il y a grande apparence que notre religion jetterait de profondes racines chez ces nations, du caractère dont on les dépeint ; qu'ils sont 7 villages dont le moindre est de 1500 âmes et que suivant le rapport qui a été fait, les “ Pananai ” sont les plus nombreux et que les Pananis sont ensuite de ces derniers.”

La prière du P. du Jaunay ne fut point exaucée. Le P. Coquart, le dernier arrivé au pays, lui fut préféré. On suivit dans ce choix la règle que s'étaient tracée les supérieurs de la compagnie de Jésus, du temps du P. Auneau ; c'est-à-dire, de ne pas priver une mission déjà établie, des

soins d'un Père qui connaissait parfaitement la langue et les besoins de son troupeau. De plus, on espérait qu'un jeune religieux apprendrait plus facilement de nouvelles langues, qu'un autre plus âgé et qui s'attendrait peut-être à trouver des règles et des idiomes semblables à ce qui lui était déjà familier. Il fut donc décidé que le P. Coquart partirait pour les missions de l'Ouest avec La Vérendrye, et il fut nommé aumônier de l'expédition. Le départ eut lieu de Montréal en 1741.

Une cruelle épreuve attendait le P. Coquart et La Vérendrye : ce dernier fut contraint de le laisser au fort Michillimakinac et de continuer seul son expédition. Le P. Coquart vit ses désirs les plus ardents de gagner à son Maître de nouvelles tribus, frustrés par les intrigues de quelques-uns. Quelle était la nature de ces intrigues et par qui furent-elles ourdies ? Il est vrai que le gouverneur de Beauharnois était véritablement l'ami et le protecteur de La Vérendrye, mais il n'en était pas ainsi de plusieurs autres fonctionnaires et des créanciers de La Vérendrye. Il est facile de conjecturer qu'ils eurent recours dans cette circonstance aux calomnies tant de fois lancées contre la compagnie de Jésus et autant de fois réfutées. On accusait ces religieux de trop s'arrêter aux chaussées de castors et de s'occuper du commerce des fourrures. D'ailleurs la jalousie s'attachait aux pas du découvreur et ses envieux inventèrent des prétextes pour mettre obstacle au départ du P. Coquart et décourager ainsi La Vérendrye.

Harcelé de la sorte, La Vérendrye fut obligé de céder pour le moment à leur exigence. A son grand regret, il laissa le P. Coquart à Michillimakinac. C'est à ce poste que le P. Coquart fit profession des quatre vœux entre les mains du P. Pierre du Jaunay, le 15 août 1742. Il y avait également à Michillimakinac le P. Jean-Baptiste de La Morénie. Or ces trois religieux désiraient également faire les missions du Nord-Ouest à la suite de La Vérendrye.

Le P. du Jaunay avait instamment demandé d'y être envoyé ; sa présence était trop nécessaire à Michillimakinac pour qu'on pût se dispenser de ses services. Il ne visita jamais notre pays. Le P. Coquart devait bientôt voir ses désirs accomplis et le P. La Morénie devait être appelé à lui succéder et à fermer la liste des missionnaires qui évangélisèrent le Nord-Ouest sous la domination française.

Pendant son séjour à Michillimakinac, le P. Coquart baptisa un esclave de M. Langlade, le 10 septembre 1742, et un autre appartenant à M. Maugres. Un acte aux registres de ce fort, signé par ce Père, en date du 19 juin 1743, indique qu'il baptisa "une fille de Boncœur, nègre, et de Marguerite, négresse, appartenant au sieur Boutin, obligé d'hiverner ici en allant aux Illinois."

Le dernier acte qui apparaît comme signé par le P. Coquart avant son départ pour l'Ouest est en date du 27 juillet 1743.

Il dut partir pour le fort La Reine peu de temps après cette date. Nous apprenons ce fait de La Vérendrye lui-même, qui dans son rapport écrit de ce poste au général des PP. Jésuites, ce qui suit :

" Pour reprendre la suite de mon discours, duquel je me
 " suis écarté que par la peine que je ressens continuelle-
 " ment de mauvais discours que l'on a débités sur mon
 " compte, je suis parti de Montréal avec le Rév. Père
 " Coquart qu'on m'avait donné pour missionnaire. Dans le
 " séjour que je fus obligé de faire à Michillimakinac, la
 " jalousie s'attacha contre le P. Coquart, et l'empêcha de
 " nous suivre, au grand regret de tout le monde et de moi
 " en particulier. Cependant, par les invitations de mon-
 " sieur le général, nous le possédons aujourd'hui au grand
 " contentement de tout le monde." La première partie
 de cet extrait se rapporte à ce qui se passa en 1741, mais
 la dernière phrase nous laisse voir que le P. Coquart était

avec La Vérendrye au moment où il écrivait son rapport.

Le P. Coquart dut arriver au fort La Reine peu de temps après le retour, des montagnes Rocheuses, des deux fils de La Vérendrye.

Ces derniers, en effet, partirent le 29 avril 1742 et ne revinrent au fort que le 2 juillet 1743. La Vérendrye dit lui-même qu'il ne reçut de leurs nouvelles que par eux-mêmes, après quinze mois d'absence.

Cette année-là, plusieurs tribus sauvages se liguèrent contre les Sioux qu'ils voulaient repousser vers le sud. La Vérendrye essaya inutilement de les pacifier. Les Sioux, qui les attendaient de pied ferme, leur firent essuyer une sanglante défaite. Ce fut dans ces circonstances malheureuses que le P. Coquart arriva au fort La Reine.

Le récit des fils de La Vérendrye dut enflammer son zèle. La vue de cette immense contrée, habitée par des milliers de païens, ne manqua pas de faire une vive impression sur l'âme de ce missionnaire. Il eût désiré s'avancer vers ces barbares et leur annoncer la bonne nouvelle. Toutefois il fut contraint de céder devant la force majeure. La Vérendrye, couvert de dettes et de gloire, abandonné de ses équipiers, fut obligé de retourner à Montréal pour répondre à ses délateurs et, naturellement, le P. Coquart dut le suivre, vu que ce départ le laissait sans ressources, et dans l'isolement au milieu de sauvages dont il commençait à peine à parler la langue. D'ailleurs il est certain que le P. Coquart espérait obtenir du gouverneur, pour La Vérendrye et ses missions, des secours qui lui eussent permis de mener à bonne fin l'œuvre d'évangélisation qu'il avait commencée. Il ne serait guère facile de préciser la date de son départ du fort La Reine. Il est permis néanmoins d'assurer que ce ne fut pas plus tard que le commencement de l'été de 1744. Cette conclusion s'infère nécessairement des registres de la mission de Saint-Ignace de Michillimakinac.

Ainsi, le 21 juillet 1744, il y signa un acte de baptême, auquel le parrain fut M. de Ramelin, capitaine d'une compagnie de détachement de la marine et commandant pour le roi au Népigon.

Il est constant qu'au 27 juillet 1743 et au 21 juillet 1744, le P. Coquart était à Michillimakinac. C'est durant cet intervalle qu'il fit le voyage au fort La Reine. Jusqu'à cette époque, trois PP. Jésuites avaient hiverné à l'ouest du fort Kammistogoya : le P. Mésaiger au fort Saint-Charles de 1732 à 1733 ; le P. Auneau au même fort de 1735 à 1736 ; et enfin le P. Coquart au fort La Reine de 1743 à 1744. Le 3 août 1744, le P. Coquart se trouvait encore à Michillimakinac. Il retourna à Québec quelque temps après. Le 13 mai 1746, il quittait Québec en route pour le Saguenay. Il fit plusieurs missions à la Malbaie, Tadoussac, Chicoutimi, Bon-Désir et l'île aux Coudres. Le 16 mai 1747, il bénit l'endroit où devait être érigée la nouvelle église de Tadoussac. L'intendant Hocquart lui accorda toutes les planches, madriers, bardeaux et clous nécessaires à la construction de l'église, et le P. Coquart, pour reconnaître sa libéralité, s'engagea, lui et ses successeurs, à dire à son intention la messe de sainte Anne tant que subsisterait l'église. En 1749, M. l'intendant Bigot lui accorda 200 livres pour son église de Tadoussac, ce qui lui permit de la couvrir cette année-là. Il passa l'hiver de 1748 à 1749 à Chicoutimi. On croit qu'il fit quelques voyages au lac Saint-Jean, vu le grand nombre d'enfants sauvages qu'il baptisa. Dans une relation de ses missions, le P. Coquart parle avec éloge de la foi des sauvages chrétiens. C'est ainsi qu'il rencontra un vieux chef qui n'avait pas vu de prêtre depuis dix ans. Cet homme avait conservé un chapelet qui lui avait été donné par un Français. Des instructions qu'il avait reçues autrefois il ne se rappelait plus que la manière de faire le signe de la croix et le nom de " Jésus." Ce bon vieillard répétait plusieurs fois le

jour sur chaque grain les seules prières qu'il sût, le nom de Jésus et le signe de la croix. Il mentionne avec admiration l'égalité d'esprit naturel des sauvages dans les jeûnes forcés qu'ils avaient à endurer. Parlant d'une de ses missions à Tadoussac, il dit : " Nous serions morts de faim aussi bien que plusieurs autres sans un peu de blé d'Inde que j'avais apporté, et cependant je ne les ai pas vus plus tristes." C'est encore l'un des traits saillants des indigènes, que de savoir souffrir sans se plaindre. Il faut bien l'avouer, ils ont encore de nos jours l'occasion de s'exercer à ce genre de privations, le plus souvent à cause de leur imprévoyance.

Le P. Coquart exerça son zèle d'une manière plus spéciale à l'île aux Coudres, qui paraît avoir été le lieu favori de ses missions. Du 21 octobre 1751 au 30 août 1757, il fut chargé de la desserte de cette île et c'est là qu'il résidait d'ordinaire, surtout pendant l'hiver. On le retrouve à Québec en 1758, où il reçut la profession des vœux du P. de La Brosse. En 1757, l'année qu'il quitta l'île aux Coudres, son nom apparaît comme membre de la communauté du collège de Québec. Il était également au collège de Québec en 1758 et fut désigné comme l'un des confesseurs extraordinaires de l'Hôtel-Dieu.

En 1759, il fut nommé confesseur de l'hôpital général pendant deux mois.

Immédiatement après la prise de Québec, un groupe de deux cents Acadiens qui s'étaient réfugiés sous les remparts de cette citadelle, demandèrent la permission de retourner sur leurs terres en Acadie. Le capitaine Cramahé leur donna un certificat à cet effet. Le P. Coquart les accompagna, ainsi que le P. Germain. Ils partirent de Québec au mois d'octobre et après un pénible voyage de 700 milles, ils atteignirent le fort Frédéric, sur la rivière Saint-Jean, à la fin de novembre. Le gouverneur Lawrence, à une assemblée de son conseil tenue à Halifax le 30

novembre 1759, ordonna de saisir la première occasion de nolisier des vaisseaux pour transporter ces pauvres infortunés à Halifax, comme prisonniers de guerre, jusqu'à ce qu'ils pussent être expédiés en Angleterre. Quant au PP. Coquart et Germain, il fut décidé qu'ils seraient transportés hors de l'Acadie.

Dans une lettre écrite par M. de Boishébert, officier français, à l'abbé Manach, il se plaint amèrement de ce que les missionnaires ont conseillé aux Acadiens de faire acte de soumission au gouvernement anglais. Cette lettre n'est qu'un tissu d'injures révoltantes et odieuses contre le clergé en général, qu'il n'est pas loin d'accuser d'être la cause de tous les désastres des Français au Canada.

Naturellement, dans cette épître, le P. Coquart n'est pas plus épargné que les autres. Il est inutile de relever ces malheureuses calomnies. Les missionnaires français ont trop souvent prouvé leur vif attachement à leur patrie, pour qu'il soit besoin de les venger ici des faussetés de Boishébert.

Le P. Coquart profita de son séjour en Acadie pour donner des missions chez les Abénakis. De retour de l'Acadie, le P. Coquart reprit la desserte de l'île aux Coudres. Il visitait également les Éboulements, Chicoutimi et Tadoussac. Il composa un dictionnaire français-abénakis et une grammaire de cette langue, qu'il fit imprimer en France. Ses principales missions furent chez les Montagnais.

Il mourut le 4 juillet 1765, à Chicoutimi, et fut inhumé par le P. de La Brosse. Plus tard ses restes furent déposés dans le cimetière de Tadoussac.

Une pierre tumulaire fut placée sur sa tombe. Malheureusement on la laissa enlever par fragments, par des étrangers qui tenaient à conserver un souvenir de cet excellent missionnaire. L'auteur du *Saguenay* faisait à cet égard, en 1851, les réflexions suivantes: "La pierre

tumulaire du P. Coquart, mort à Chicoutimi, n'existait plus qu'en morceaux, sur lesquels on distinguait des lettres incrustées et qui avaient appartenu à des mots latins. Les capitaines de vaisseaux et autres étrangers ont ramassé avec avidité ces divers fragments.

“ M. de Puibusque en reçut les derniers morceaux de M. le curé de Chicoutimi, il y a trois ou quatre ans. C'est ainsi que des étrangers viennent de plus de 1000 lieues nous apprendre à donner quelque attention à des souvenirs qui pourtant devraient nous être bien chers.”

Nous n'avons au Manitoba aucun souvenir du premier missionnaire qui le visita, et, après plus d'un siècle écoulé depuis son décès, il ne serait guère possible de s'en procurer. Toutefois, il est un moyen d'évoquer le souvenir du P. Coquart et de le conserver vivace parmi la population catholique du Manitoba.

Mgr Taché, qui avait le culte des bons serviteurs de Dieu et des pionniers de la civilisation, a donné aux rues de sa ville épiscopale des noms historiques. C'est ainsi que nous avons à Saint-Boniface, l'avenue Provencher et les rues Mesaiger, La Vérendrye, Auneau, Thibault, Aubert, Lafèche, Maisonneuve, Lacombe, etc. La gratitude et l'affection des citoyens ont donné le nom de Taché à notre avenue principale. Le P. Coquart était, à cette époque, encore inconnu.

Maintenant que son nom a été arraché de l'oubli, il serait à propos de réparer cette omission involontaire. Hâtons-nous donc de décorer du nom du premier missionnaire du Manitoba, quelque endroit public de notre province.

Saint-Boniface, 16 décembre 1896.

A handwritten signature in dark ink, reading "L. A. Puibusque". The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial "L" and "A".

LES SCIENCES, LES ARTS et LES HOMMES



À l'instant où s'imprimait notre numéro de janvier, la mort moissonnait sur les hautes cimes et emportait notre bien-aimé archevêque Monseigneur Fabre, qui fut l'ami, le confident intime de tous ceux qui aujourd'hui comptent près d'un demi siècle.

Hélas ! il eut à souffrir de l'ingratitude de plusieurs de ceux auxquels il avait fait le plus de bien et sans doute le chagrin de voir sa sollicitude et son amour tout paternel porter de si tristes fruits a dû hâter sa fin.

Mgr Edouard-Charles Fabre naquit à Montréal le 28 février 1827, de M. Edouard Raymond Fabre, libraire, de cette ville, et de madame Luce Perrault, qui vit encore. Elle a maintenant 86 ans, seize ans de plus que son fils aîné Mgr Fabre.

Il fit ses études au petit séminaire de Saint-Hyacinthe et sa philosophie au séminaire d'Issy, en France. Après avoir reçu la tonsure de Mgr Affre, il revint à Montréal, où il fut ordonné prêtre le 23 février 1850 par Mgr Prince.

Nommé évêque de Gratianopolis et coadjuteur de Mgr Bourget le 1er avril 1873, il succéda à ce dernier le 11 mai 1876. Il était le troisième évêque et le premier archevêque de Montréal. Mgr Fabre était d'une activité infatigable. Pendant les vingt-trois années de son épiscopat, il a sacré sept évêques, ordonné plus de mille prêtres. Il ne savait pas refuser lorsqu'on lui demandait de présider un office religieux.

Les Trappistes, les Rédemptoristes, les Franciscains, les

Frères Maristes, les Pères du Très-Saint-Sacrement, les Frères de Saint-Gabriel, les Frères de l'Instruction chrétienne et les Frères du Sacré-Cœur, ainsi que les Petites Sœurs des Pauvres ont été appelés par lui dans le diocèse de Montréal, où ils ont maintenant des établissements florissants.

* * *

Vers le même temps, Bourges perdait son 119^e archevêque, dans la personne du cardinal Boyer, qu'on appelait le cardinal des soldats. Il était la bontémême, aimant les enfants, les ouvriers, les pauvres et surtout les soldats qu'il attirait à la religion par sa largeur d'esprit comme par les effusions de son cœur.

Des généraux ont porté les cordons de son cercueil, et, rare hommage, un ordre du jour a été adressé aux troupes pour honorer sa mémoire.

Dans sa vie privée, c'était un ascète. Des plus modestes origines, il avait mis dans ses armes deux rabots, les outils de son père et de son grand-père ; il avait gardé d'eux la simplicité de mœurs la plus patriarcale.

* * *

L'inventeur de la dynamite a aussi pris son billet de passage pour l'autre monde le 10 décembre, à San-Remo, dans la délicieuse villa qu'il habitait depuis qu'il avait fermé son laboratoire de Paris.

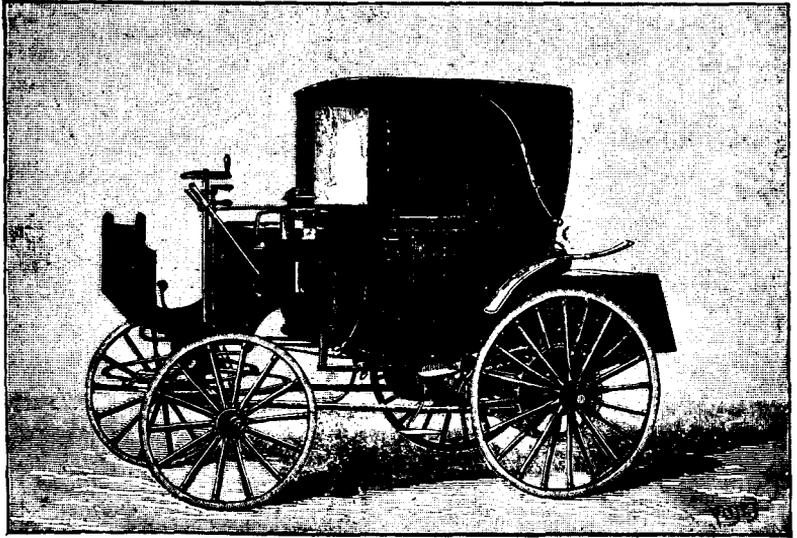
Né en Stockholm en 1855, Alfred Nobel était dans la soixante-troisième année de son âge, et il semblait destiné à jouir encore quelque temps du fruit de ses grandes découvertes. C'était le plus jeune des trois frères Nobel, fils d'un mécanicien de talent qui s'était établi à Saint-Petersbourg, où l'homme célèbre dont la Suède pleure aujourd'hui la perte reçut son éducation. C'est encore dans cette ville qu'Alfred Nobel se trouvait en 1860, lorsque son père y fonda une fabrique de nitroglycérine

dans laquelle il ne tarda pas à faire une découverte capitale.

Les accidents qui arrivaient à la nitroglycérine sous sa forme liquide se multiplièrent tellement que le gouvernement songeait à interdire cette substance précieuse dont l'industrie moderne ne peut se passer, lorsqu'en 1867 Alfred Nobel trouva le moyen de la solidifier avec une facilité surprenante. L'idée de cette heureuse modification lui fut suggérée par une circonstance fortuite. Une tourie de nitroglycérine s'était fissurée pendant le transport et le liquide s'était répandu dans le sable siliceux qui formait l'emballage. Il s'était amalgamé avec les infusoires dont la microscopique carapace avait été remplie d'une goutte qu'elle retenait captive par un effet capillaire, de manière à constituer une substance d'un aspect analogue à celui de la cassonade ; or cette substance avait toutes les propriétés de la nitroglycérine et elle pouvait être maniée sans danger. La dynamite était inventée, et elle prit le surprenant développement que l'on connaît. L'usage coupable qu'en firent certains conspirateurs insensés n'entrave pas sa vulgarisation dans tous les ateliers de travaux publics. En 1878, Alfred Nobel fit une seconde découverte presque aussi importante. Il parvint à transformer la nitroglycérine en une sorte de gélatine ayant la solidité du coton-poudre, ne se décomposant jamais spontanément et détonant avec une puissance considérable. M. Berthelot estime à 60 pour 190 l'économie que l'emploi de la dynamite peut apporter dans les travaux de mine. Des statistiques évaluent à 5 millions l'économie annuelle réalisée par l'industrie suédoise et à 80 millions celle que l'industrie universelle doit à Alfred Nobel dans le même temps.

*
* *

Le premier fiacre automobile circule enfin dans Paris, et nous avons le plaisir d'en présenter la physionomie à nos lecteurs, les laissant juges d'apprécier l'esthétique essentiellement perfectible de ce véhicule encore unique en son genre, mais désormais historique au point de vue de la lo-



comotion automobile. C'est un ancien cocher de fiacre à chevaux—M. Biguet, qui, avec le concours financier d'un industriel parisien, M. Dalisson, à eu l'idée de faire exécuter ce fiacre automobile par M. Roger, et c'est l'Association des ouvriers en voitures qui a fabriqué toute la carrosserie du nouveau véhicule mécanique de M. Roger. Le côté historique ainsi établi, décrivons rapidement la voiture elle-même : elle appartient au type dit landaulet, formant coupé ou landau. Sa longueur, entre perpendiculaires extrêmes, est de trois mètres environ, tandis qu'un fiacre avec son cheval en occupe plus de cinq. Si, comme il faut l'espérer, l'application des fiacres automobiles se généralise, l'encombrem-

ment des chaussées se trouvera, à circulation égale, moins grand qu'avec les fiacres à chevaux, même en négligeant l'influence exercée sur cette réduction d'encombrement par l'accroissement de la vitesse moyenne des véhicules. Les roues en bois sont munies de caoutchoucs pleins. Elles sont montées sans écuage. L'intérieur de la voiture est très confortable ; sa longueur est suffisante pour que les voyageurs puissent étendre les jambes et tenir largement à l'aise à trois, le troisième voyageur étant assis sur un petit strapontin formant avancée sur la banquette.

La voiture est mise en mouvement par un moteur à essence de pétrole à un seul cylindre, disposé dans le caisson formant l'arrière de la voiture. Ce moteur, du type à quatre temps, reçoit un mélange d'air et d'essence provenant d'un carburateur. L'inflammation du mélange est électrique. Les gaz provenant du cylindre s'échappent, après leur travail, dans un amortisseur, et de là dans l'atmosphère, sous la voiture. La provision d'essence est de 3 gallons et un quart ; le refroidissement du cylindre moteur est assuré par 11 gallons d'eau renfermés dans deux réservoirs disposés latéralement dans le caisson. La vapeur provenant de l'échauffement du cylindre vient circuler dans une chambre tubulaire placée horizontalement sur le coffre du moteur ; le mouvement du véhicule produit automatiquement une circulation d'air rapide à l'intérieur de cette chambre tubulaire, ce qui facilite le refroidissement et la condensation de la vapeur produite par l'échauffement du cylindre. La puissance du moteur, qui peut atteindre 5 chevaux, est transmise aux roues motrices d'arrière par un système de poulies et courroies actionnant un arbre intermédiaire qui commande à son tour l'axe des roues par une chaîne de Gall. Cette combinaison permet de supprimer rapidement l'action du moteur sur les roues sans arrêter celui-ci, et de passer facilement de la petite vitesse à la grande vitesse. La petite vitesse varie

entre 6 et 7 miles par heure, la grande entre 13 et 14 : les vitesses intermédiaires s'obtiennent en agissant sur la richesse du mélange gazeux et les proportions de son admission au cylindre, ce qui a pour effet de réduire la puissance du moteur, et, par suite, la vitesse du véhicule.

Le glissement des courroies contribue à régulariser la vitesse et à réduire les réactions provenant de variations fréquentes et souvent inverses de la puissance du moteur d'une part, et de la résistance de la route d'autre part.

Le mouvement se transmet aux roues d'arrière par un mouvement différentiel, et les roues d'avant, qui servent à la direction, sont commandées par un volant à axe horizontal placé au milieu de la voiture. Le cocher-mécanicien est placé sur le siège sur la gauche, de façon à manœuvrer la direction avec la main droite : cette même main commande le débrayage du moteur et le changement de vitesse. Contre le siège et entre ses jambes, le conducteur a sous la main le réglage du mélange d'air et d'essence de pétrole, ainsi que l'admission au cylindre. Un frein à pédale sous le pied droit, agissant sur l'axe des roues motrices et un frein à main agissant sur les bandages de la roue d'arrière, permettent un arrêt rapide du véhicule. Une boîte d'outils est suspendue contre le tablier d'avant, formant paravent, et non plus garde-crotte. Le poids total de la voiture en ordre de marche est d'environ 2,000 livres.

Telles sont les principales dispositions du premier fiacre automobile circulant dans Paris. L'heureuse initiative prise par M. Biguet va recevoir de nombreuses et rapides imitations. M. Doulat conduira bientôt dans Paris le deuxième fiacre automobile. Une Société de fiacres automobiles est en formation à Bordeaux, et, au printemps prochain, une cinquantaine de véhicules de la Société anonyme française de fiacres automobiles circuleront dans Paris.

C'est le début d'une évolution dont on ne saurait prévoir l'importance. Paris restera toujours le paradis classique, mais il cessera d'être l'enfer des chevaux : nous ne pouvons qu'applaudir à ce progrès humanitaire et souhaiter tout succès au premier fiacre automobile.

A. Leglanceur.



LE FROID ET LA CHALEUR

SUR LA TERRE

LES jours commencent à augmenter ; bien peu cependant, mais ils auront déjà gagné à la fin de janvier 1h. 4m. Au solstice de décembre que nous venons de dépasser, le soleil se levait à 7h. 53 et se couchait à 4h. 3, nous éclairant seulement 8h. 10. En y ajoutant la demi-clarté du crépuscule qui dure environ 30 minutes, et celle du matin, la durée réelle du jour atteignait à peine 9h. 25. Neuf heures de jour, quinze heures de nuit, sans compter les heures de brouillard. A Paris, Londres, Berlin, comme à Montréal, le jour le plus long dure 16h. 30, et le plus court 7h. 30. A Stockholm et à Upsal, le plus long est de 19h. 30 et le plus court de 5h. 30. A Hambourg et à Danzig, le plus long compte 17 heures et le plus court 7 heures. A Pétersbourg et à Tobolsk, le plus long est de 21h. 30 et le plus court de 5 heures. A Archangel, le plus long 22h. 30 et le plus court 2h. 30. A Tornéo, le plus long 23 heures et le plus court 1h. 30. A Wardœus en Norvège, et au cap Nord, le jour dure depuis le 21 mai jusqu'au 24 juillet sans interruption. Enfin, dans le Spitzberg, le plus long jour dure 3 mois et demi.

Le soleil est plus près de nous en décembre qu'en juin. Nous en sommes éloignés en ce moment de 90 millions de milles, et nous ne l'aurons plus en juillet qu'à 94 millions de milles. Différence en faveur de l'hiver, 4 millions de milles. Alors on se demande toujours

pourquoi il fait froid en hiver et chaud en été. L'explication est bien élémentaire et cependant, puisque quelques personnes l'oublient, il n'est pas superflu de la rappeler.

Il ne faut pas se lasser de faire remarquer qu'un poêle qui chauffe 8 heures sur 24 heures est loin de donner la même température qu'un poêle qui chauffe 16 heures sur 24 heures. Ainsi fait le grand calorifère solaire. Il nous envoie à peine de la chaleur pendant 8 heures et encore la chaleur reste souvent dans les nuages. En juin, avec beau ciel, il nous en donne pendant 15h. 50 : pendant un temps double. Il est tout simple que nous ayons plus chaud en été qu'en hiver.

En outre, les rayons solaires agissent d'autant plus qu'ils arrivent plus verticalement sur nous. Faites tomber sur une ligne horizontale deux lignes parallèles presque verticales et en même temps deux autres lignes très inclinées, il sera facile de constater que la surface comprise entre les deux droites presque verticales est autrement grande que la surface comprise entre les deux parallèles très inclinées. On saisit la différence presque d'un coup d'œil. Donc, les rayons solaires, tombant sur la terre moins inclinés en été qu'en hiver, nous apportent une bien plus grande quantité de calorique. Les physiiciens disent : " La quantité de chaleur ou de lumière émanant d'un foyer est proportionnelle au cosinus de l'angle d'inclinaison des rayons et en raison inverse du carré de la distance." Or l'inclinaison agit ici beaucoup plus que la distance. Donc, finalement, ce froid de l'hiver a pour origine la petite durée du jour et la grande obliquité des rayons solaires. Et voilà encore une fois, en deux mots, pourquoi sous nos latitudes nous avons froid en ce moment et pourquoi nous aurons chaud dans quatre ou cinq mois.

Enfin, comme on pourrait objecter que cependant, même en hiver, il y a des journées chaudes, et que le

soleil nous envoie imperturbablement les mêmes rayons obliques à peu près pendant le même temps, nous ajouterons vite, pour faire cesser toute équivoque, qu'il existe d'autres causes secondaires d'échauffement ou de refroidissement, mais des causes toutes locales, qui influencent, hiver comme été, la température générale. La principale, c'est le vent régnant. Il est certain que les vents du nord nous arrivent glacés et nous refroidissent encore, et d'autant mieux que souvent avec eux le ciel se dégage et le sol rayonne, sans obstacle, sa chaleur dans l'espace. Double raison pour que le thermomètre s'abaisse. Au contraire, si les vents du sud qui viennent de l'Océan se propagent à nos latitudes, comme ils sont chauds, ils agissent comme le font les bouches d'un calorifère dans un appartement : ils nous enveloppent d'air chaud. L'air est chauffé par la mer, qui se refroidit relativement peu en hiver aux basses et aux moyennes latitudes. La température de l'atmosphère ambiante s'élève forcément sur le passage des vents marins du sud. Et ainsi, nous avons en hiver et en été des journées plus froides et des journées plus chaudes. Mais ces variations sont indépendantes du grand foyer calorifique qui est tout là-bas, à 94 millions de milles, et dont la température reste constante. Telle est brièvement la genèse du chaud et du froid sur la terre.

A. Seglauer.



LA VIE AMERICAINE

(Suite et fin.)

Dans la Californie, M. Leland Stanford avait, en mémoire de son fils, mort à 20 ans, donné à l'université de Palo-Alto, une institution famélique et de toutes petites vues, les 10 millions de dollars qui auraient constitué la fortune du jeune homme. Un procès, fécond en scandale, a jusqu'à ce jour arrêté l'exécution de ce projet ; car la fortune du donateur acquise dans les spéculations de l'*Union Pacific Railroad*, a été mise sous séquestre par le gouvernement fédéral. Il est probable que le procès sera gagné au profit de la volonté du testateur, mais je pense que les professeurs d'économie politique à Palo-Alto seront bien gênés pour juger au point de vue moral le rôle des *railroads* en Amérique, pour flétrir comme ils le devraient les formidables escroqueries dont ces constructions ont été l'occasion et le prétexte.

Les préoccupations religieuses et politiques agissent autre part de même façon à Yale, par exemple, ou en Rhode-Island, pour ne citer que ces deux collèges. Trop souvent, disait M. Jordan, président de Palo-Alto, "des mains glacées, sortant de la tombe, pèsent sur une université et l'immobilisent pour des siècles." Nous n'insistons pas sur l'œuvre d'Harvard, le grand collège de New-England, arrivé aujourd'hui à l'indépendance par sa richesse et surtout par la direction de son président, M. Charles Elliott ; mais, c'est certainement à l'influence trop directe des donateurs devenus administrateurs, ou membres de la corporation, ou *visiteurs*, que l'on doit la stérilité de son action jusqu'en 1860. Jamais de ce qui aurait dû être un centre de lumière, jamais une idée noble, généreuse, n'a rayonné. Aucune voix ne s'est élevée en faveur de l'abolition de l'esclavage, en faveur de la moralité en politique et en œuvres sociales ; aucune parole autorisée n'a mis au ban de la nation les falsificateurs des votes, les exploités du Sud, qui, comme des hyènes immondes, ont suivi le Nord triomphant dans les riches plaines des provinces méridionales. C'est dans les universités du vieux monde que se sont préparées les révolutions fécondes, les agitations vitales :

ici, en Amérique, rien de tout cela : ni Harvard, ni Yale, ni aucun autre collège n'ont servi au progrès de la conscience et de l'âme américaine.

Ces considérations ont depuis longtemps frappé les fils de ce pays, et, depuis de longues années, le vœu en faveur d'une *Université nationale* pour la formation d'un corps de professeurs à répartir ensuite dans les Etats, a été formé et prend une importance de plus en plus grande.

Un des apôtres les plus convaincus de ce projet, le sénateur John W. Hogg, vient de rééditer une brochure de 123 pages, dans laquelle sont exposées encore toutes les raisons qui militent en faveur de cet idéal et les autorités qui l'ont soutenu. Washington tout d'abord, qui laisse par son testament une somme de 1 million 250 000 francs dans le but d'établir le "Creuset" dans lequel "viendraient se fondre toutes les nationalités, tous les " esprits particuliers, tous les sentiments de secte, pour devenir ce lingot d'or pur qui serait le citoyen américain."

Jefferson essaya de chercher en Europe, dès 1795, le personnel enseignant qui n'aurait été autre que toute la Faculté de Genève, avec d'Ivernois, de Saussure, Pictet, Sénebier, et Lagrange, et aussi Lavoisier, Condorcet, Dupont, de Nemours, J.-B. Say, Destutt de Tracy, auxquels plus tard les circonstances auraient réuni Lakanal et les proscrits de la Restauration. C'est pour réaliser au moins partiellement ce projet que fut fondée à Charlottesville, au pied de la demeure de Jefferson, l'université de Virginie, sur les plans du grand philosophe. Le feu vient de détruire la *Rotonda*, modelée d'après le Panthéon ; mais la flamme n'avait pas à mettre en ruine l'université nationale, car on ne l'a point faite encore, malgré que *tous les* présidents qui se sont succédé pendant un siècle à la maison Blanche, aient vivement insisté pour cette édification. Mais les divers Congrès n'ont jamais su comprendre la nécessité de cette dépense et ce pouvoir fédéral qui dépense chaque année 140 millions de dollars (700 millions de francs) à pensionner d'anciens soldats, n'a pas *un cent* inscrit sur le budget en faveur de la propagation de la haute culture intellectuelle. C'est des miettes qui tombent de la table des riches que nous nous nourrissons, disait le président Jordan, en 1893, " nous sommes la seule nation dans le monde " civilisé qui attend de la générosité des citoyens de quoi nourrir et " élever ses enfants." Oui, cette situation est triste et l'on ne comprend pas que le gouvernement qui siège au Capitole n'ait jamais

sérieusement songé à en sortir. Chaque année des sommes énormes (une moyenne de 40 millions de francs) sont données par les milliardaires parvenus ; chaque année de nouveaux collèges s'élèvent quelque part ; tantôt c'est, dans le Tennessee, la *Vanderbilt University*, ou, à New-Orleans, la *Tulane*, à Pittsburg, les *Carnegie Schools*, à Philadelphie le *Drexel Institute*, à New-York, l'Université presbytérienne dont on vient d'achever le superbe palais ; tantôt *Wellesley College* bâti pour les jeunes filles avec les donations du seul M. Durand, ou Bryn-Mawr, qui doit son existence au quaker Taylor et à ses 20 millions de francs ; tantôt, enfin, M. John Hopkins, qui lègue à la ville de Baltimore toute sa fortune (65 millions de francs) pour fonder un hôpital et une université aussi complète que possible. Il faut s'arrêter dans cette liste, qui serait interminable ; mais je ne puis point ne pas citer le banquier anglais Peabody, qui a voulu que ses millions de livres sterling fussent consacrés à l'instruction des provinces sudistes, ces enfants moralement et intellectuellement abandonnés de l'Union.

Mais il nous faut constater que trop souvent ces largesses ne produisent pas tous les beaux résultats qu'on était en droit d'espérer. Ces fonds sont administrés par des incompetents, quelquefois, quoique assez rarement, par des gens malhonnêtes ; presque toujours une centralisation intelligente, impartiale, sans préjugés et à idées fixes, aurait pu obtenir infiniment mieux. L'établissement d'une officine nationale d'éducation soumettrait à un contrôle effectif et nécessaire l'usage de ces trésors : on ne verrait pas, par exemple, des cours de philologie se fonder dans des pays où l'ignorance est si grande qu'une école primaire devrait être le seul rêve des philanthropes. . . C'est le cas de la Louisiane et du Tennessee, qui ont des cours secondaires déplorables, malgré que le titre d'université soit attaché sur plusieurs grandes et belles maisons. Oui, le *World* a raison d'affirmer que le fait que M. Rockefeller puisse donner et donne sept millions de dollars pour avoir une université à lui, une université qui soit comme une succursale de la *Standard Oil Company*, est une chose dont l'Amérique ne doit être ni fière ni reconnaissante. Car il est particulièrement triste de constater que de pareilles fortunes ne se sont établies qu'au détriment du public. En effet, le pétrole coule à flots en Pensylvanie, en West-Virginia et dans d'autres provinces ; on a calculé que le prix net avec joli bénéfice serait 1 cent 1/3 le quart de gallon, à peu près un litre ; or,

par la volonté des *trusts*, c'est-à-dire de M. Rockefeller, il faut le payer 3 cents 1/2 (1). M. Armoror, l'ancien boucher devenu bilionnaire, a fondé son *Institute* à Chicago, parce que en ce pays où les prairies de l'ouest et du sud fournissent d'inépuisables provisions de viande à bon marché, on paie presque aussi cher qu'en la vieille Europe pour son pot-au-feu et les délicatesses du *tenderloin* ou du filet.—Ce sont ces extorsions journalières, opérées par des puissants pour lesquels ne comptent ni les lois, ni les concurrences ni les oppositions, qui établissent des universités, afin que celles-ci apprennent à se taire, et, au besoin, deviennent complices, comme le sont tous les pouvoirs qui en autres pays agissent sur l'opinion populaire.

La spirituelle satire du *World* en s'attaquant à quelques-uns des monopoles de New-York, fait ressortir avec *humor* cette situation *hors-loi* que se font si vite les riches sociétés. D'une part c'est un tramway électrique broyant sous ses roues hommes, femmes, enfants et chiens, tout en continuant sa marche rapide ; de l'autre ce sont les wagons de l'*Elevated Railway* envahis par la fumée d'horribles lampes à pétrole—et cela, depuis des mois et des mois, malgré les réclamations quotidiennes et toujours grandissantes. C'est que rien ne peut lutter contre ces potentats, qui ont su composer et imposer aux votants un conseil municipal de leur choix et qui, méprisant les clameurs du *vulgum pecus*, le tondent, l'écorchent et obtiennent ainsi de splendides dividendes.—Les tramways de Brooklyn, près New-York, ont, en l'espace de six mois, causé 136 (cent trente-six) accidents presque tous mortels : les juges, qui sont nommés par l'étrange suffrage universel que l'Europe n'envie pas à l'Amérique, les juges ont été si doux à la compagnie bourreau, que la mise en bouillie de la chair humaine continue, tout aussi bien que l'enfumage des voyageurs sur le *Manhattan Railway*, contre lequel les nouveaux édiles de New-York et le terrible buveur d'eau Roosevelt n'ont rien su ou voulu obtenir.

Que M. Croker ait pu acheter une écurie de courses et un étalon " valant à lui seul 125 mille francs, nous n'en remercions pas le Seigneur !—Nos actions de grâces ne monteront pas davantage vers

(1) Les gens moroses ont remarqué que toute largesse de Rockefeller à l'université avait pour conséquence une augmentation des prix.—En septembre dernier, après une donation de 12,500,000 fr. à l'université de New-York, les prix ont haussé de 2 cents par gallon ; le même fait vient de se produire à l'occasion du mariage de Mlle Rockefeller, à qui le peuple américain vient de faire ainsi une dot de 7 millions de dollars.

le ciel de ce que nous possédons en ces pays la *Bloomer Girl*, la jeune fille en costume semi-masculin, la femme nouvelle qu'amène le flot montant de l'émancipation,—et même de ce que nos beautés américaines puissent s'acheter des ducs.

Considérer ce curieux aspect de la vie américaine que nous offre le mouvement féministe avec son activité fébrile, mais soutenue et indomptable, résistant aux sarcasmes, aux insuccès, aux dissensions intestines et à ce perpétuel amour de changement qui, en tous pays, est le privilège et la mode de la femme, considérer les phases multiples de cette agitation, en montrer les sources, les cadres, les occasions, les instruments, les moyens, les conséquences actuelles et futures, occuperait trop de pages à la suite de celles déjà écrites aujourd'hui. D'ailleurs un chapitre tout entier ne sera pas de trop pour permettre un aperçu rapide de cette originale exubérance. Qu'il y ait en ce moment-ci aux Etats-Unis 1235 femmes qui peuvent inscrire sur leur carte professionnelle le nom de *preacheress* (prêcheuse), 208 qui sont avocats *plaidants* ou *consultants* (*lawyers*), 4555 exerçant la médecine et la chirurgie, sans parler de celles qui sont *députées* dans le Colorado, le Wyoming et les provinces du Far-West, ou des nombreuses *jugesses*, *pastoresses*, etc. . . c'est chose connue déjà ; mais ce qui attire notre attention, c'est que dans l'*Encyclopédie américaine* publiée, en 1889, par Appleton et Cie (New-York, 5e avenue), on peut lire le nom de 633 femmes célèbres,—et, que sur ce chiffre—rempli tout entier par des citoyennes d'un nouveau monde qui n'a guère qu'un siècle d'existence, il n'y ait que 19 femmes qui aient passé par un collège, c'est-à-dire, un établissement un peu sérieux d'instruction et d'éducation.—Cette germination spontanée, nous ne la connaissons point en notre vieux pays. D'ailleurs, si pareille chose se constatait, on se demanderait à quoi servent les collèges puisque sans eux on arrive à former une couronne aussi considérable d'illustrations !!

Mais ces pensées demandent quelque plus sérieuse étude et nous les réserverons.

Ce M. Croker dont le *World* fait le symbole de toute une catégorie est ce que l'on nomme ici un *politicien*, c'est-à-dire un homme dont la position sociale, le métier, pour ainsi parler, est de s'occuper de politique ; il en vit, il s'en fait des rentes, et M. Croker, le politicien new-yorkais, a recueilli dans cette noble profession les pelletées de dollars nécessaires pour cette coûteuse fantaisie qu'est une

écurie de courses.—Pour cette classe des *politiciens* un chapitre tout spécial est aussi de grande urgence : c'est un produit encore inconnu de nous que cet homme qui affiche résolument cet aphorisme, que la manipulation des partis, la manière de les organiser, de les faire manœuvrer, l'assaut du pouvoir, tout cela constitue une affaire qui sera plus ou moins lucrative selon le plus ou moins d'habileté, d'entraînement, de "main" ou de nerf de l'agent. On se fait politicien comme d'autres deviennent avocats et horlogers, par des études théoriques, pratiques, une science faite d'inductions, de formules et, surtout, dépourvue de tous les *impedimenta* qu'apportent dans une nature humaine bien organisée le souci de la conscience, de la dignité et de la justice.

Plus encore que les *trusts*, que les spéculations éhontées de *Wall Street*, que l'accaparement des mines d'argent dont se fit la fortune de M. Mackay, que le monopole des sucres qui donne des millions à l'Allemand Havermeyer, la "politique" enrichit son homme.

M. Richard Croker, devenu aujourd'hui le "politicien" en chef—le "Boss" ou patron de la corporation connue sous le nom de *Tammany-Hall*, l'entreprise la plus vaste de corruption et d'habile démoralisation qui ait jamais existé en ce pays,—M. Richard Croker n'était en 1865 qu'un ouvrier mécanicien dans le railroad de Harlem. L'ambition et son caractère fin, rusé et sans scrupules, l'amènèrent dans les comités où se préparent les élections. Quand, après un apprentissage lucratif de 20 ans, il arrive à la direction suprême de la bande, Tammany voyait son étoile pâlir parce qu'un astre plus brillant s'était emparé du ciel new-yorkais : Croker n'était alors que "député au service des pompes à incendie." Il engage la lutte, pénètre tellement dans toutes les parties de l'engrenage, sait si bien faire manœuvrer les hommes, exploiter leurs vices, les mille et un procédés de chantage par la menace, le silence, l'éloge, la calomnie, que dans les luttes électorales de 1885 à 1895 il n'a jamais été battu et qu'il vient de réparer déjà la défaite de l'an dernier. Mais l'ancien ouvrier des forges possède, sans avoir jamais exercé aucune profession avouable, un palais superbe dans la 74e rue à New-York, en moitié partie de ferme pour laquelle il avait payé 250 mille dollars (1,250,000 fr.), des milliers d'acres dans le Sud où sont élevés des poulains de race, une écurie qui dépasse toutes celles de l'Amérique et enfin ses dépenses annuelles s'élèvent à plus de 600 mille francs.

Comme Eweeds, son prédécesseur dans la direction de la coterie, Croker est un Irlandais.

Nous nous efforcerons de faire comprendre bientôt comment dans un pays civilisé où il y a des juges, une police, des lois, un gouvernement, des hommes chargés d'assurer le bon ordre et le fonctionnement d'un pouvoir moral, de pareilles malversations puissent exister au grand jour et défier tout un peuple.—Nos lecteurs de France savent que, en notre vieux pays, le temps du succès pour les aventuriers n'est jamais bien long, car la presse remplit son beau rôle de sentinelle de la conscience publique et il y a toujours des foules pour se lever à l'appel.

Nous ne voyons pas grand'chose de ce genre en Amérique. M. James Bryce, dans son ouvrage *American Commonwealth*, a senti le besoin d'étudier en de multiples chapitres ce phénomène ; la seconde édition qui vient de paraître a été considérablement augmentée et il reste encore presque tout à apprendre.—Disons, à propos de Croker, que le sénat d'Albany, qui cependant n'a pas l'émotion facile, finit par sortir de sa longue apathie et nommer un comité d'enquête présidé par M. Lexow. Celui-ci s'acquitta avec conviction de son rôle et, dans l'Amérique entière, on a fait de ce nom le synonyme d'une inspection sérieuse : *to lexow*, contrôler, s'informer de la manière dont les contrats étaient faits, exécutés, surveillés.—C'était toute une révolution : on découvrit des choses invraisemblables. Un prédicant libre, le R. Packhurst, mena la campagne populaire contre Tammany : le succès répondit aux efforts en décembre 1895. Mais les originalités mystiques des réformateurs, leur zèle intempestif pour les vieilleries calvinistes et les taquineries sabbatiques ont compromis l'œuvre tout entière. M. Croker est encore omnipotent et les dernières élections de novembre ont dû lui permettre d'acheter le pur-sang pour lequel il a offert 50 mille dollars.

Il ne reste plus guère le temps que de citer—pour mémoire—les grosses colères américaines qui ont accueilli le mariage de Miss Consuelo Vanderbilt avec le jeune duc de Marlborough.—En ce jour, en effet, cinq millions de dollars ont passé de l'autre côté de l'Océan pour n'en plus revenir, et l'on prévoit, au moment du partage définitif de la fortune, un nouvel exode de 150 millions de francs.

Déjà, en avril dernier, le comte Boniface de Castellane avait amené en terre française, une partie des millions amassés *per fas et nefas* par Jay Gould.

Le prince Colona avait déjà saccagé, en 1885, plusieurs des mines

d'argent que le vieux John Mackay avait si péniblement creusées. — Tous ces blasons avaient reçu une dorure que les siècles réclamaient et contre laquelle les anciens ne protesteront point, puisqu'ils ne sont plus les temps où les princes épousaient des bergères ! . . . à moins que ces bergères n'aient des diamants en guise de boutons et que leur houlette ne soit d'or. — Les philosophes murmurent volontiers le gros mot de mésalliance. . . . Mais l'un d'eux, et non des moindres, vivant au XVII^e siècle — vers la fin — comme s'il avait voulu défendre quelqu'un de sa race, avait de sa sceptique ironie bafoué préjugés, conventions et scrupules. “ Tout — et les idées de “ castes, de dignité comme la vertu et le reste — se perd dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer.”

D'autres, plus humains, diront que, comme la mort, l'amour est le grand niveleur — et que si, aux temps héroïques, les riches marquis arrivaient à mépriser la pauvreté lorsqu'ils avaient au cœur ce coup d'éperon qui fait surmonter tout obstacle, pourquoi aujourd'hui leurs descendants appauvris n'auraient-ils pas ce droit de ne pas traiter de même les millions tant vantés. . . .

Cette appréciation plus saine de la vie humaine les journaux yankees ne l'ont pas eue ; ils ont naguère cité avec mélancolie que, en 26 ans, près de 20 héritières sont parties pour l'Europe, emportant dans leurs bagages armoriés un total de trois milliards. De ce chef, disent-ils, c'est un tribut de 200 millions que la vanité américaine paie à la noblesse du vieux monde.

Aussi ne tarissent-ils pas d'éloges pour Miss Rockefeller, la fille du richissime dictateur du pétrole, qui vient d'épouser M. MacCormick, un agent d'affaires de Chicago, et à ce propos, ils rééditent volontiers, en l'appliquant aux affaires, le mot si souvent cité de Monroe : L'Amérique — ou dans l'espèce les Américaines — aux Américains.

Avec lord Dunraven, le duc de Marlborough, le Vénéznéla et tant d'autres petites histoires, les relations se tendent entre *John Bull* et *l'oncle Sam*. Ce vieux sentiment d'hostilité contre l'Anglais s'est réveillé et on se serait cru en France pendant quelques jours en suivant la guerre de caricatures menée par *Puck*, *Judge* et *Truth*. . . .

Mais je m'aperçois que j'entre ici dans la politique générale par ce côté tout particulier de la *Vie américaine* et ce n'est ni le temps, ni le lieu de le faire en cette fin d'article.

George du Devens.

LOLITA

(Suite.)

" Il nous est défendu d'aimer quelqu'un, fût-ce
" notre enfant, plus que la vérité, plus que la
" probité, plus que l'honneur."

MME EMMELINE RAYMOND.

Pour comble de malheur, Marthe n'était pas à Paris. Sa raison calme, sa piété forte eussent remonté la pauvre Lolita. L'oncle de Mme Levallois, devenu souffrant, l'avait appelée auprès de lui avec sa fille et les y retenait. Réduite à la société de Pepa à qui elle ne voulait pas ouvrir entièrement son cœur, Lolita garda pour elle la défiance, la désespérance qui la rongeaient.

Qui de nous n'a connu cette plaie secrète ? Toutes, en un jour d'amertume, nous avons senti qu'une désillusion est parfois plus lourde à porter qu'un chagrin. Un chagrin, c'est un voile sombre sur le passé ; mais la désillusion, c'est le deuil même de l'avenir. Et n'est-ce pas pour cela qu'un charmant poète a dit :

Si des illusions le voile m'environne,
Dieu puissant, daigne l'épaissir...

Nous autres, chrétiens, nous avons un remède : *Sursum corda* ! Heureux ceux dont le cœur peut s'élever en haut, tout en haut, bien au-dessus des misères et des déceptions de la terre, dans la société des élus où ne sont plus connues les jalousies, les injustices, les vues intéressées ; dans le sein de Dieu, en plein océan de bonté, de vérité, d'amour !

Lolita était chrétienne ; pendant les jours qui suivirent son retour, elle tenta cet effort, mais son pauvre cœur lui semblait lourd à ne pouvoir quitter terre. Et puis, le regret de cette famille la poursuivait. Elle les avait aimés, elle les aimait encore ; pas M. Fortuné, oh ! non ; mais cette bonne Mlle Anne et surtout Clotilde, Clotilde qui avait été le but de son existence pendant cinq ans, Clotilde qui lui semblait une sœur cadette, presque une fille. Enfin, la vie intellectuelle lui manquait : tandis qu'elle raccommo-

daît du linge ou tricotait un châle, les mêmes pensées tournoyaient sans cesse, comme un écureuil en cage, dans son esprit assoupi, et sa santé même commençait à souffrir de son état d'âme.

A cet engourdissement douloureux de l'esprit et du cœur de la jeune fille, la Providence envoya un remède héroïque.

Un beau matin, Pepa Gamero apprit, par le journal d'Andalousie qu'elle continuait à recevoir en France, que le banquier dépositaire de son petit avoir venait de prendre la fuite, muni des fonds de ses clients. Ce fut un coup terrible pour la pauvre fille. Elle eut une crise de nerfs, suivie d'une fièvre violente qui ne laissa pas d'inquiéter le médecin, mandé en toute hâte.

Lolita fut aussitôt réconciliée avec la vie : cette vie avait du bon, puisqu'elle lui permettait de se dévouer à la santé et au bonheur de sa chère marraine. Elle oublia tout le reste ; ou, si elle pensa encore quelquefois à ses tristesses passées, ce fut seulement pour se dire : " J'étais bien lâche."

Et Pepa, clouée sur son lit par la souffrance, vit auprès d'elle, jour et nuit, sa chère enfant d'adoption, toujours douce, toujours active, toujours gaie, malgré des soucis réels cette fois, pressants même, et qui pourtant la laissaient bien plus tranquille, bien plus maîtresse d'elle que ceux que lui forgeait jadis une imagination oisive.

XIII

— Enfin ! avait dit Clotilde, en montant avec son mari dans le wagon qui les emportait vers la frontière. Enfin, elle allait avoir Emile à elle seule et pour elle seule. Du moins, elle se l'imaginait.

Le jeune homme, beaucoup moins épris qu'elle, n'était cependant pas fâché de quitter Paris où les derniers événements lui avaient créé une situation assez fausse. Au fond de son cœur subsistait le regret de la femme aimée qu'il avait sacrifiée à son ambition ; cependant, ce cœur n'était ni assez chaud ni assez fort pour conserver longtemps la même empreinte. Emile accepta donc volontiers l'idée que la jolie et charmante femme assise à côté de lui, était la sienne, et il n'eut pas besoin de se faire violence pour se montrer aimable. Le succès éclatant qu'il avait remporté au théâtre, en l'élevant dans sa propre estime, diminuait sa timidité habituelle et lui permettait de déployer un esprit fin, un raisonnement juste qu'on n'aurait pas soupçonnés en lui jusqu'ici.

Tout allait au mieux : Clotilde était ravie de son mari, Emile, satisfait de sa femme. Le premier quartier de leur lune de miel brilla donc du plus vif éclat, dans le plus beau pays du monde.

Le second fut plus terne. Au bout de quatre semaines, Emile commença à regarder l'Italie, tandis que Clotilde ne regardait encore qu'Emile. Quand celui-ci rentrait, l'esprit rempli de ce qu'il avait vu, sa femme ne lui permettait ni un instant de rêverie, ni un moment de travail.

—Tu travailleras assez à Paris, quand nous serons revenus, disait-elle.

Et, avec une moue enfantine qui lui allait à merveille, elle enlevait le livre ou le carnet, le déposait loin, bien loin, à l'autre bout de la pièce ; le recouvrait entièrement d'un journal ou d'un châle, afin qu'on ne le vît plus, qu'il n'en fût plus question, puis elle revenait, en sautillant, s'asseoir sur les genoux de son mari et lui natter soigneusement sa barbe blonde.

La première fois, Emile en rit ; la seconde, il en fut contrarié ; la troisième, il en fut agacé ; la quatrième, il se fâcha.

Se fâcher ! voilà ce que Clotilde n'avait jamais vu et n'aurait jamais cru. Elle pleura à torrents, se disant la plus malheureuse des femmes, jusqu'à ce que son mari, un peu ému de tant de larmes, les eût séchées par des baisers.

Cette petite scène vit beaucoup de répétitions ; mais à chacune d'elles, la phase de bouderie devenait plus longue et la phase de réconciliation plus courte.

Involontairement, le jeune mari songeait à une autre femme plus intelligente, plus raisonnable, qui aurait certainement respecté et même encouragé son travail. Il aurait pu parler avec elle de ses impressions, de ses rêveries, de ces projets littéraires, au lieu qu'avec Clotilde... Que dire à cette enfant gâtée ?

Et au silence boudeur de sa femme, il opposait un silence glacé, indifférent, mille fois plus blessant. Il ne se disait pas que cette enfant capricieuse avait un bon cœur, de l'intelligence et aussi un véritable amour pour lui ; qu'avec un peu de fermeté mêlée à beaucoup de patience et de tendresse, il ne serait pas impossible de refaire cette éducation manquée, de transformer l'enfant gâté en une bonne et aimable femme. Il ne se disait pas, surtout, que ces défauts de Clotilde, il les connaissait depuis son enfance, qu'il ne pouvait lui reprocher de les avoir cachés, que lui-même, par sa

complaisance constante quand elle était jeune fille, les avait encouragés ; qu'enfin, telle qu'elle était, il l'avait préférée à une autre avec laquelle, pourtant, il était engagé... oh ! non, il ne se disait pas cela, il ne voulait pas y songer. Et si, parfois, une voix intérieure le lui murmurait, il la faisait taire bien vite et tâchait de penser à autre chose.

C'est ainsi que, peu à peu, un vide se creusait entre le mari et la femme. Emile n'était occupé que des théâtres, des musées, de la visite des monuments. Clotilde, un peu lasse, préférait rester à la maison ou se faire conduire aux boutiques les plus achalandées pour y faire provision de bibelots dont elle se réjouissait d'orner son salon parisien. Cette habitude néfaste de vivre chacun de son côté commençait donc à s'introduire dans ce ménage si nouveau, encore affectueux, déjà désuni. Comme toujours, leur égoïsme était doublé d'aveuglement. On eût bien surpris Emile en lui disant qu'il avait tort de délaisser souvent une si jeune femme dont le caractère encore enfantin réclamait à la fois plus de surveillance et plus de condescendance ; mais on n'eût pas moins étonné Clotilde en lui apprenant que l'excès de tendresse peut être insupportable à un mari ; qu'un homme a besoin d'être un peu à lui et que quand on le dérange, fût-ce pour l'embrasser, il vous en sait parfois mauvais gré.

Un événement très imprévu vint donner plus de gravité à cet état fâcheux. Par une belle après-midi de février, alors que le soleil de Rome est déjà aussi chaud que celui de Paris en juin, Clotilde, qui traversait à pied une des petites rues avoisinant Saint-Pierre, s'arrêta pour laisser passer un landau dans lequel une dame seule était mollement étendue. En apercevant Clotilde, la dame poussa une exclamation :

—Mademoiselle Fortuné ! vous ici ! est-il possible ?

Clotilde s'écria à son tour, en reconnaissant la vicomtesse de Blignac :

—Montez donc, montez, dit Mme de Blignac. Quel bonheur de retrouver une compatriote et une si charmante !

Clotilde, après avoir congédié sa camériste, s'assit à côté de la vicomtesse.

Mme de Blignac enjoignit à son cocher d'aller un peu en dehors de la ville pour causer plus tranquillement.

—Par quel hasard heureux et étrange vous ai-je rencontrée seule

ici, ma chère Clotilde ? Mlle Dolores est-elle donc déjà mariée ? J'ai quitté Paris en décembre. Depuis ce temps, je vagabonde de tous côtés et ne reçois pas ma correspondance, ou du moins, je ne fais adresser aux endroits de mes haltes que les lettres pressées. Le billet de faire part de votre charmante institutrice ne m'est pas parvenu.

—Dolores mariée ! dit Clotilde : vraiment non, et je ne crois même pas qu'elle y songe.

—Vous m'étonnez, fit Mme de Blignac. Je croyais qu'elle devait épouser un de vos cousins : monsieur... monsieur... —je ne me rappelle plus son nom, enfin celui qui fait des vers. Ah ! j'y suis : M. Emile Bordier.

—Mais c'est moi, madame, qui ai épousé Emile, dit Clotilde, devenue écarlate.

—Ah ! reprit Mme de Blignac, mordant légèrement ses lèvres vermeilles, comme pour les punir de leur indiscrétion : je vous en félicite, ma chère. Votre mari a un grand talent. J'ai lu le compte rendu de son *Foyer* : un triomphe, n'est-ce pas ? Et une délicieuse femme qui ornera le vrai foyer. Amenez-le-moi un mercredi, je vous prie, pour que je lui fasse mon compliment.

Clotilde remercia avec politesse ; mais elle restait songeuse. Toutes ces amabilités la laissaient froide ; une seule chose occupait sa pensée : " Emile a donc dû épouser Dolores ? Ah ! c'est cela... " Et mille choses auxquelles, jadis, elle n'avait prêté nulle attention, se présentaient à son esprit, sous un jour tout nouveau, comme autant de preuves irrécusables de l'assertion de Mme de Blignac. En même temps, un désir immense lui venait de retourner à Paris. Dans ce désir, il y avait l'espoir de posséder davantage son mari qui, en Italie, avait trop de sujets de distraction ; puis, aussi, et surtout, cet instinct bête qui nous porte presque toujours à vouloir nous assurer d'une chose douloureuse, à enfoncer le couteau dans notre plaie.

Mme de Blignac, très contrariée des paroles imprudentes qu'elle avait dites, tâchait de les faire oublier par une conversation variée, embrassant mille sujets italiens et parisiens. Quand elle fut arrivée à destination, elle réinvita la jeune femme à venir la voir.

—Je ne sais, dit Clotilde, si nous resterons assez longtemps pour cela : je pense partir dans deux ou trois jours.

Les deux femmes prirent congé, puis Clotilde rentra chez elle,

sans avoir fait la course projetée ; rien ne l'intéressait plus, maintenant. Lorsque Émile revint, elle lui demanda, à brûle-pourpoint :

— Quand partons-nous ?

Il la regarda, très étonné.

— Quand tu voudras. Tu as donc assez de l'Italie ?

— J'en ai trop.

Tout le temps du diner, elle parla de leur départ. Emile s'y prêta volontiers. Il avait ses motifs pour cela.

Vingt-quatre heures après les jeunes époux se retrouvaient assis en face l'un de l'autre, dans un wagon réservé.

Clotilde s'appuyait nonchalamment au coin du compartiment, dans une pose pleine d'abandon. Ses yeux noirs brillaient d'un doux éclat sous sa voilette ; la peluche sombre de son costume de voyage faisait ressortir la forme admirable et la blancheur de ses mains, posées sur ses genoux. Elle avait fourré dans le gousset de sa jaquette ses longs gants chamois.

Le ciel d'Italie resplendissait autour d'elle, mais Clotilde ne songeait guère au ciel d'Italie.

Elle souriait en regardant son mari.

— A Paris, se disait-elle, il ne passera pas ses journées à visiter des monuments ; je l'aurai tout à moi.

Le mari regardait sa femme, en lui rendant son sourire.

— Elle est jolie, pensait-il, mais quelquefois bien assommante. A Paris, elle va retrouver ses parents, je serai beaucoup plus libre.

Et le train passait à toute vapeur, berçant leurs illusions de son bruit monotone.

XIV

Pendant que Clotilde faisait son voyage de noces, plus ou moins gaiement, comme nous l'avons vu, son ancienne institutrice se trouvait en proie à des difficultés grandissantes. La gêne avait décidément élu domicile dans le petit appartement de la rue de Condé.

Pepa, dont la santé se trouvait profondément atteinte et le cerveau très ébranlé, ne pouvait quitter son lit, à cause de l'extrême faiblesse à laquelle l'avait réduite sa maladie. C'est à peine si on pouvait la soulever assez sur ses oreillers, pour la faire manger à son aise. La fièvre étant tombée, le médecin prescrivait une nour-

riture très fortifiante, en même temps que légère : des consommés, des gelées de viande, des crèmes, du vin vieux, enfin des toniques, fort coûteux aussi. Le moment arrivait où elle aurait dû toucher ces petites rentes, en sorte que l'argent reçu au trimestre précédent se trouvait presque épuisé.

Micaëla, véritablement attachée à sa maîtresse, ne réclama point ses gages, mais elle ne protesta pas quand Lolita lui dit qu'il fallait qu'elle cherchât une autre place, puisqu'elle avait besoin de gagner. C'était une très bonne fille, mais qui n'avait pas l'étoffe d'un prix Montyon. Elle se plaça donc ; seulement, elle obtint de ses nouveaux maîtres la permission de venir tous les soirs passer deux heures chez les anciens, une fois son ouvrage terminé. Ces deux heures étaient un véritable bienfait pour la pauvre Lolita, qui s'étendait alors sur son lit et prenait le seul repos qu'elle pût goûter ; car Pepa, à cause de sa faiblesse nerveuse, rêvassait et gémissait la nuit comme le jour, ce qui nécessitait qu'on fût continuellement sur pied.

Lolita se demandait ce qu'elle ferait quand il n'y aurait plus une seule pièce d'or. Et le terme qui allait arriver ! Elle avait bien pensé à Marthe, mais Marthe, de nouveau chez son oncle, se trouvait au chevet de sa mère, très malade, en proie à l'inquiétude et peut-être également aux soucis d'argent, car ces dames n'étaient pas riches. Leur oncle, il est vrai, devait les aider, mais Lolita ne pouvait demander l'aumône à ce monsieur.

Il y avait bien quelqu'un qui ne lui refuserait pas, qui serait même heureux de lui offrir ce qu'elle voudrait ; cependant, chaque fois que cette pensée venait à l'esprit de la jeune fille, elle l'écartait bien vite. Non, elle ne voulait pas demander l'argent qu'elle avait refusé, avec une fierté légitime. Plutôt que de recourir à M. Fortuné, elle préférerait jeûner. Jeûner, oui ; mais faire jeûner Pepa ? Mon Dieu, faudrait-il donc en arriver là ? Alors, on verrait.

Afin de ménager les quelques louis qui lui restaient, la pauvre enfant se contenta, comme nourriture, du peu de viande desséchée dont elle avait exprimé tous les sucs pour les consommés et les gelées de la malade.

Elle prit son café sans lait et sans sucre, en attendant qu'elle renonçât au café lui-même. L'huile à brûler fut remplacée par du pétrole, le bois par du coke. Enfin, grâce à l'entremise de Micaëla, Lolita eut à broder des chiffres de mouchoirs et cette besogne, pénible

blement interrompue à chaque minute par les exigences inconsistantes de sa chère malade, cette besogne lui rapporta cinq sous par jour ! Si elle continuait de broder pendant la nuit, elle gagnait dix sous.

Elle s'y mit avec acharnement, espérant ainsi retarder le moment où il faudrait prendre une détermination. Son courage ne faiblissait pas ; mais tant de fatigues, de privations et de soucis commençaient à altérer sa santé.

Au début du voyage de Clotilde, elle en recevait quelquefois des nouvelles : trois lignes, écrites au galop, sur une carte.

“ Mon mari est un amour : je suis trop heureuse. Madolo, je vous aime toujours. Émile tient tout le milieu de mon cœur ; mais il y a les coins pour les amis. Vous avez le coin d'en haut à droite.

“ Chère Madolo, vous me demandez ce que je pense de l'Italie. Je pense que c'est un pays où il y a trop de tableaux et que c'est bien ennuyeux quand on a un mari qui veut les voir tous. Tableaux à part, Émile est toujours un amour.

“ Mille baisers de votre

“ CLO.”

Ces lignes faisaient du bien à Lolita, en l'arrachant pour quelques minutes à ses préoccupations. Elle revoyait par la pensée cette folle enfant que le mariage ne paraissait pas avoir changée et se félicitait de ce qu'Émile rendit sa femme heureuse. L'idée de revoir Clotilde amenait un sourire sur ses lèvres pâlies.

Tout à coup la correspondance cessa. Lolita en conclut que les jeunes mariés étaient revenus et elle attendit une visite de son élève. Après avoir attendu en vain, un mois, deux mois, elle se décida à écrire à Mlle Anne pour avoir des nouvelles. Celle-ci, dans une réponse très affectueuse, lui apprit qu'effectivement M. et Mme Emile étaient de retour.

Lolita envoya aussitôt à Clotilde une lettre où son cœur débordait. Sa lettre lui fut renvoyée sans avoir été ouverte. Elle se perdit en conjectures.

Si elle avait pu quitter Pepa, elle aurait couru Boulevard de Courcelles ; mais il lui fallait rester inerte sous l'impression de ce fait inexplicable et qui fut profondément sensible, non à son amour-propre, elle n'en avait pas avec Clotilde, mais à son cœur altéré d'affection.

Le jeune ménage était de retour depuis un demi mois. Clotilde avait eu l'agréable surprise de trouver une maison tout installée, M. Fortuné ayant loué pour sa fille un petit appartement qui faisait face au sien, sur le même carré. Les jeunes gens avaient leur chambre, leur salon, leur cabinet à eux. La salle à manger seule restait commune : ils continueraient à prendre leurs repas chez M. Fortuné, et la tante Anne resterait chargée de la direction du ménage. Cet arrangement satisfaisait à la fois l'affection des parents et le besoin de liberté des jeunes mariés. Clotilde retrouverait ainsi son existence d'enfant gâtée, sans préoccupations, sans soucis : du moins, on le croyait. On ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'on s'était trompé.

Pendant, au bout d'une semaine, la jeune femme était encore dans tout l'enchantement de son installation. Ce petit appartement frais et coquet auquel les bibelots rapportés d'Italie donnaient un cachet artistique fort à la mode ; les visites qui affluaient dans le salon de la jeune femme et auxquelles elle parlait de *son mari*, tout cela lui semblait nouveau et charmant. Avec l'instinct d'élégance et l'adresse féminine qu'elle avait toujours possédés, elle sut orner et ouater son nid, heureuse à la pensée que le mari s'y plaisant, n'en bougerait plus. Cela ne ressemblait pas à ces chambres d'hôtel, si banales, si pauvres, dont l'ameublement, dépourvu de goût aussi bien que de confortable, n'offrait aucune satisfaction aux yeux et aucun souvenir au cœur.

La jeune femme dut bientôt reconnaître que si l'on veut avoir un homme d'intérieur, il ne faut pas épouser un auteur dramatique. Tout le temps qu'Émile composait, il restait enfermé dans son cabinet et n'apparaissait qu'aux repas, où sa préoccupation le suivait. On lui disait blanc, il répondait noir. Ses quiproquos firent d'abord rire Clotilde, puis ne tardèrent pas à l'ennuyer. Elle prit patience, pourtant, se disant qu'une fois la pièce écrite, il n'en serait plus de même.

Effectivement, tout changea, mais en pis. Émile n'eut plus de distractions à table ; seulement, il prit la plupart du temps ses repas hors de la maison. Les prétextes ne manquaient pas : il fallait voir celui-ci, celle-là, cet autre encore ; s'occuper de la lecture, puis des répétitions ; bref, le jeune auteur ne s'appartenait plus. Il appartenait encore bien moins à sa femme, qui se prit à regretter l'Italie, où elle pouvait du moins, quand bon lui semblait, accompagner son mari partout où il allait.

Sans doute, Clotilde ne restait pas seule à la maison ; elle y avait son père et la bonne tante Anne qui continuaient à la gâter, comme autrefois. Mais ces affections anciennes, éprouvées, fidèles, elle y était trop accoutumée pour en faire grand cas. Songe-t-on à se féliciter de l'air qu'on respire, du pain que l'on mange ? Au lieu que la tendresse toute nouvelle de son jeune mari lui semblait le but unique de son existence. Et voilà que, peu à peu, cette tendresse semblait diminuer au point d'en arriver à s'éteindre tout à fait.

Lorsque Clotilde commença à se trouver négligée, les propos de Mme de Blignac lui revinrent en mémoire et une jalousie aussi vive qu'irraisonnée la saisit au cœur. Au lieu de penser que son mari qui n'était pas une nature très élevée, malgré sa poésie, avait cédé aux séductions malsaines des dessous de théâtre, elle s'imagina trouver une rivale dans son ancienne institutrice. Les actrices, elle les avait vues ; mais Dolores, quelle perfection de traits, quel charme délicat, quelle grâce exquise ! Sans doute, Clotilde tenait Dolores en trop grande estime pour lui faire l'injure de croire qu'elle partageait les sentiments supposés d'Emile ; mais elle s'imaginait que celui-ci avait gardé pour elle un goût trop vif qui était la véritable cause de son indifférence envers sa femme. Elle la regarda donc désormais comme dangereuse pour son bonheur. Avec l'absolu qui faisait le fond de son caractère, la jeune femme résolut aussitôt de rompre toute relation avec celle que, deux mois avant, elle appelait encore chère Dolo. Loin donc de songer à lui rendre une visite, elle lui renvoya sa lettre sans l'avoir lue.

Puis voyant que son mari ne paraissait pas se plaire chez lui quand il n'y travaillait point, elle chercha à lui inspirer le goût du monde, du vrai monde, afin de pouvoir l'y suivre. Il s'y prêta volontiers. L'accueil flatteur qu'on lui fit acheva de vaincre sa timidité native, qui bientôt fit place à une robuste confiance en lui-même. Clotilde, au bras de son mari, fière des hommages rendus à son talent, se crut de nouveau parfaitement heureuse. Hélas ! ce bonheur ne fut pas de longue durée. Une grossesse, parvenue à sa seconde moitié, vint empêcher la jeune femme d'accompagner Emile, et celui-ci, qui venait d'ajouter au goût des coulisses celui des salons, devint, plus que jamais, invisible au logis.

Sa femme en souffrait profondément ; pourtant, il y avait quelqu'un qui en était peut-être plus malheureux encore

M. Fortuné n'ignorait pas l'indifférence de son gendre ; plus expérimenté que Clotilde, il s'en était même aperçu le premier. Après avoir eu l'idée de lui en parler, il avait reconnu à la réflexion que c'était impossible. S'il avait dit à Emile :

— Pourquoi négliges-tu ta femme ?

Celui-ci n'était-il pas en droit de lui répondre :

— Parce que vous me l'avez imposée. C'est vous qui m'avez empêché d'épouser la femme que j'aimais. A celle-là, j'aurais été fidèle ; mais puisque vous m'avez encouragé à faire bon marché de mon honneur et de ma loyauté, de quel droit venez-vous me reprocher de n'en plus avoir ?

Et le père épiait sur le visage de sa fille chaque signe de chagrin ; il cherchait autour de ses yeux la trace des larmes répandues. La pâleur de Clotilde, son manque d'appétit les jours (si nombreux, hélas !) où son mari ne mangeait pas à la maison, sa taciturnité si nouvelle chez elle, tout cela lui retombait sur le cœur. Oh ! quelle dure expiation de la faute qu'il avait commise !

Un soir que Clotilde, comme d'habitude, avait apporté son ouvrage dans le salon de son père, Emile, au lieu de rentrer vers une heure du matin, ne rentra pas du tout. En vain le père et la tante pressèrent-ils la jeune femme de se coucher, elle ne le voulut point.

— Couchez-vous, dit-elle : moi je l'attendrai debout.

Ils restèrent.

Quand l'aube commença à blanchir les rideaux, sans qu'il fût revenu, Clotilde levant ses grands yeux creusés sur son père, lui dit brusquement :

— Est-il vrai qu'Emile a dû épouser Mlle Dolores ?

Et comme M. Fortuné, surpris, restait interdit :

— Ah ! reprit-elle, avec sa franchise brutale d'enfant gâtée, pourquoi l'en as-tu empêché ? Je ne serais pas si malheureuse, maintenant.

L'angoisse qui serra le cœur de M. Fortuné fut si cruelle que des larmes jaillirent de ses yeux.

Ainsi, c'était-elle, elle qui lui reprochait de l'avoir préférée à son devoir, d'avoir fait taire, par amour d'elle, les reproches de sa conscience ! Le châtement égalait la faute.

Clotilde vit les larmes du vieillard. Elle n'était pas méchante ; se penchant vers lui, elle l'embrassa.

— Pardonne-moi, dit-elle : je souffre tant !

Et ce fut une épine de plus dans le cœur du pauvre père.

XV

Il faisait froid ce matin-là. Le printemps tardif ne s'annonçait encore que par quelques fugitifs rayons de soleil, entre deux giboulées. Lolita venait de mettre au foyer la dernière pelletée de coke. Le tiroir aux louis était vide ; quelques pièces blanches se trouvaient encore au fond du porte-monnaie, mais c'était tout. Et le lendemain, il n'y aurait plus rien, car il fallait acheter de l'huile pour la lampe, du coke pour le feu, un poulet pour Pepa qui commençait à manger de la viande. Cette pauvre Pepa ne semblait pas recouvrer une idée nette des choses et c'était presque heureux, car si elle avait pu se douter de leur misérable situation, elle en serait morte de chagrin. Mais la mémoire ne paraissait pas lui revenir : elle buvait de bon vin vieux, elle mangeait des ailes de poulet, des filets de sole, des crèmes, et ne se demandait pas avec quoi l'on payait tout cela. Elle voyait sa filleule broder avec acharnement et ne songeait point à s'étonner qu'elle eût une telle provision de mouchoirs à marquer. Lolita était à la fois triste et heureuse de cet état d'esprit qui la laissait sans soutien, mais lui permettait de cacher leur détresse à sa pauvre marraine. Elle avait demandé au médecin si les facultés intellectuelles de la malade ne reprendraient pas un jour leur ancienne vigueur. Il avait dit qu'il espérait, quand la faiblesse physique serait vaincue à force de soins et de fortifiants.

Aussi longtemps que possible, Lolita avait tardé à s'adresser aux Fortuné ; mais, à présent, l'heure était venue et elle sentait bien qu'il fallait fouler aux pieds son amour-propre, quelque légitime qu'il fût. Il était même bien tard et elle n'aurait pas attendu autant, si elle ne s'était crue certaine de voir sa demande accueillie, aussitôt faite.

Elle songeait à cela, en attendant Micaëla qui lui avait promis la veille de s'arranger pour venir passer auprès de Pepa le temps de son absence. Dès que la bonne fille fut arrivée, Lolita lui fit signe de s'installer au chevet de sa marraine qui venait de s'assoupir ; puis elle passa dans sa chambre pour s'habiller. Sa toilette ne fut pas longue : elle revêtit son ancien waterproof, sa vieille toque d'astrakan (elle avait vendu ou engagé tout ce qu'elle possédait de neuf) ; après avoir mis sa voilette et ses gants, elle partit, non sans demander à Dieu le courage d'humilier son orgueil, pour l'amour de Pepa.

Lolita se représentait d'avance la scène qui allait se passer : M. Fortuné, en la revoyant, croirait qu'elle avait tout oublié et lui ferait un accueil paternel ; Clotilde se jetterait à son cou et Émile lui-même, maintenant qu'il était heureux avec sa jeune femme, semblerait ne se souvenir de rien. Quant à la bonne Mlle Anne, elle serait telle qu'autrefois, ne pouvant devenir meilleure.

A la pensée de revoir Clotilde, Lolita se sentait profondément remuée : pendant cinq ans, elle avait vécu pour cette enfant et son âme aimante s'y était attachée avec passion. Aussi résolut-elle de la demander la première ; il lui semblait que le bonheur qu'elle éprouverait à la revoir l'indemniserait de la corvée qui l'attendait.

Le concierge la reconnut et la salua amicalement. Elle eut peine à monter : la vie de privations qu'elle menait depuis plusieurs mois l'avait affaiblie, et l'émotion lui coupait les jambes. Il lui fallut attendre un peu sur le palier, pour reprendre haleine. Enfin, elle poussa le timbre.

Un valet de chambre qu'elle ne connaissait pas vint ouvrir.

—Mme Emile Bordier ? demanda-t-elle. Annoncez-lui Mlle Dolores Declermont.

Le valet de chambre s'éloigna et revint presque aussitôt dire que madame n'y était pas.

Lolita, très affligée de ce contretemps, s'informa de Mlle Anne. Mlle Anne était à un enterrement. Il fallut bien alors demander M. Fortuné. M. Fortuné venait de sortir. Qui eût pu prévoir cela ? L'absence de Clotilde, surtout, étonnait Lolita : Clotilde si peu matinale autrefois, était-elle donc changée à ce point ?

Une idée lui vint.

—Si Mme Emile n'est pas levée, dit-elle, cela ne fait rien : elle me recevra bien au lit.

Le valet eut un demi-sourire !

—Madame est sortie, répondit-il laconiquement.

A cette réponse, elle n'osa demander d'attendre. Il fallut donc s'en retourner, bien ennuyée, bien découragée. Comment faire ?

Elle descendit lentement, espérant toujours que quelqu'un reviendrait. Elle entra chez le concierge.

—Bonjour, monsieur Bounion ; savez-vous quand Mme Emile rentrera ?

Le père Bounion ôta sa casquette.

—Elle est donc sortie ? dit-il : je ne l'ai pas vue passer. Ça n'est pas de chance pour vous, mademoiselle, car Mme Emile ne sort jamais le matin.

Lolita partit : il le fallait bien. Quand elle eut traversé le boulevard, elle leva les yeux sur la maison pour y jeter un dernier regard.

Clotilde était au balcon, tout habillée, très élégante, avec une mantille de dentelle espagnole jetée sur ses cheveux.

Lolita ouvrit la bouche pour crier :

—Clotilde !

Clotilde la regarda, la vit et ne bougea pas.

Alors, la pauvre enfant sentit tout son sang refluer à son cœur. Elle fit un effort surhumain pour marcher. Au bout de quelques pas, elle vit la boutique du pharmacien, entra pour demander un verre d'eau et tomba comme une masse, évanouie sur le plancher.

Quand Lolita revint à elle, la première sensation qu'elle éprouva fut celle du roulement d'une voiture. Elle ouvrit les yeux et se vit en voiture, effectivement. Une personne inconnue était assise à côté d'elle.

—Où me conduisez-vous ? lui demanda-t-elle.

—Chez vous, mon enfant, répondit la dame qui avait un extérieur vénérable et une physionomie sympathique.

—Chez moi ! Vous savez où est chez moi ?

Elle croyait rêver.

—Ce n'était pas très difficile à savoir, mon enfant, reprit la dame : ne vous connaissant pas, il nous a bien fallu commettre l'indiscrétion de fouiller dans vos poches. Nous y avons trouvé votre carte avec votre adresse, du moins je le suppose.

Et l'inconnue tirant une carte de son carnet, la montra à Lolita.

—Oui, dit la jeune fille, c'est bien cela. Je me rappelle tout à présent. Madame, j'ai beaucoup de remerciements à vous faire pour la peine que vous prenez. Il me semble que, maintenant, je pourrais marcher et si vous vouliez bien faire arrêter . . .

—Du tout, du tout, interrompit la dame : j'ai promis à M. Beauvais, mon pharmacien, de vous remettre entre les mains de vos parents. Je tenais à leur éviter l'effroi qu'ils n'auraient pas manqué

d'éprouver s'ils vous avaient vu rapporter par des sergents de ville.

—Que vous êtes bonne, madame ! Mais, hélas ! je n'ai plus de parents.

—Eh quoi ! vivez-vous seule, à votre âge ?

—Non ; j'ai avec moi ma marraine : une pauvre malade, qui, en ce moment, ne jouit pas de toute sa présence d'esprit et ne s'inquiéterait point. Personne au monde ne s'inquiète de moi : je crois que le bon Dieu lui-même m'abandonne.

Elle dit cela d'un ton si navré que la bonne dame, émue, lui pressa doucement la main, en disant :

—Alors je remercie doublement mon bon ange de m'avoir conduite sur votre chemin, ma chère enfant. Mais, ne fût-ce que pour ma satisfaction personnelle, je veux vous voir installée chez vous.

Quelques instants plus tard, la voiture s'arrêtait rue de Condé, et Lolita, encore pâle, les yeux pleins de larmes qu'elle ne pouvait retenir, appuyée au bras de la vieille dame, montait doucement l'escalier, se soutenant à la rampe, de l'autre côté.

Arrivée sur son palier, elle entendit un cri de surprise et se sentit serrer dans les bras d'une personne voilée qui attendait à la porte.

—Lolita, ma chérie, que t'est-il arrivé ?

—Marthe ! oh ! Marthe ! Le bon Dieu a donc pitié de moi.

Et la pauvre enfant, suffoquée par la joie, faillit s'évanouir de nouveau.

Marthe la soutint d'un côté, la vieille dame de l'autre, tandis que Micaëla, accourue au bruit, poussait des exclamations désolées.

—Dios mio ! Dios mio ! que vous est-il arrivé, señorita ? J'étais dans des transes ! Je n'osais pas m'en aller et on ne doit pas savoir là-bas ce que je suis devenue. Vous n'êtes pas écrasée, au moins ?

—Non, ma bonne Micaëla, dit Lolita, en souriant. Je me suis seulement évanouie ; mais je vais bien, maintenant. Vous pouvez partir : je suis avec des amies.

Et son regard reconnaissant allait de Marthe à la vieille dame.

Micaëla ne se le fit pas répéter deux fois ; elle partit en disant que Mlle Pepa avait été tout à fait tranquille et qu'elle avait mangé de bon appétit.

Lolita offrit à l'inconnue de se reposer ; mais celle-ci refusa parce qu'on l'attendait.

—Au moins, dit la jeune fille, ayez la bonté de me laisser votre adresse, afin que je puisse aller vous porter mes remerciements.

—Bien volontiers, répondit la vieille dame, que la vue du petit salon semblait avoir satisfaite. Je serai charmée de vous revoir. Et elle tendit sa carte, après avoir donné une chaleureuse poignée de mains à Lolita, qui la quitta pour aller auprès de sa marraine, tandis que Marthe se chargeait de la reconduire.

—Madame, dit Marthe, quand elles furent sur le carré, voudriez-vous me dire ce qui est arrivé à mon amie ?

—Votre amie s'est évanouie, mademoiselle. Pourquoi ? je n'en sais rien ; mais je m'imagine qu'elle a dû éprouver un grand chagrin, car elle était dans une profonde tristesse en revenant à elle.

—A quel endroit l'avez-vous trouvée, je vous prie ?

—Chez mon pharmacien, boulevard de Courcelles.

—Ah ! . . . Je vous remercie, madame, vous avez été bien bonne pour elle.

—J'en suis très heureuse ; elle me paraît charmante.

—Oh ! tout à fait charmante.

Après un serrement de mains, la vieille dame descendit, pendant que Marthe rentrait dans l'appartement.

Elle trouva son amie au chevet de sa marraine et causant avec elle.

—Ma chérie, dit Lolita, tous les bonheurs m'arrivent à la fois : voilà Pepa qui recouvre la mémoire.

L'Espagnole, en effet, souriait, embrassait sa filleule, la remerciait, pleurait, enfin témoignait par la vivacité passionnée de ses émotions qu'elle était bien redevenue elle-même, Pepa Gamero.

—Ah ! s'écria Lolita, dire que c'est au moment même où je pensais que Dieu m'avait abandonnée qu'il me donne une preuve si touchante de sa bonté !

—Eh ! quoi, ma pauvre chérie, demanda Marthe ; tu en étais là ? Comment cela peut-il se faire ? Conte-moi vite ce qui t'est arrivé.

—Oh ! non, pas maintenant . . . jamais peut-être. J'ai trop souffert ; je voudrais oublier . . .

XVI

Oublier, ce n'est pas toujours chose facile. Cependant, la présence de Marthe contribua à distraire et à consoler Lolita. Personne mieux que Marthe n'avait ce talent : sa nature calme, douce et ferme en même temps apportait autour d'elle un apaisement qui reconfortait. Elle était si sûre qu'on pouvait tout lui confier, si intelligente qu'elle savait comprendre ce qu'on ne voulait pas expliquer, si bonne qu'un sourire d'elle faisait du bien. Lolita se retrempa dans cette douce société.

Malheureusement, Marthe ne devait pas rester longtemps à Paris. Sa mère, quoique mieux, étant encore très faible, leur oncle l'avait décidée à rester tout à fait auprès de lui.

La jeune fille était donc venue à Paris pour donner congé de leur petit appartement et préparer le déménagement. Elle devait, en outre, vendre ceux de leurs meubles qu'on ne tenait pas à conserver. Tout cela lui prendrait bien une quinzaine de jours, jours délicieux pour Lolita dont elle avait accepté de partager la chambre, et pour Pepa aussi, car l'Espagnole avait Marthe en grande affection.

Pepa, en recouvrant la mémoire, retrouva les inquiétudes qui avaient causé sa maladie ; mais, soit que son état de faiblesse ne lui permît pas de les ressentir aussi vivement, soit que son esprit s'y fût accoutumé, elle les accepta avec plus de résignation et aussi plus d'espérance.

Les renseignements donnés par le journal andalou étaient exacts : le notaire de Pepa avait, en effet, pris la fuite avec l'argent de ses clients. Cependant, on retrouva chez lui des titres nominatifs qu'il n'aurait pas pu négocier ; et, parmi ces titres, il y en avait à Mlle Gamero. Une moitié du petit avoir de Pepa lui fut ainsi conservée. Cette bonne nouvelle arriva par un ami de Séville, quelques jours après celui où la malade s'était retrouvée elle-même. Néanmoins, la réduction sensible de son revenu obligeait Lolita à ne pas différer de chercher un emploi. Retourner chez les Fortuné, après la façon dont on l'avait éconduite, était chose impossible. Il fallait donc s'adresser ailleurs.

Mme de Blignac, à son retour de Rome, s'était arrêtée à Genève et ne devait revenir à Paris que l'hiver suivant. La maîtresse du Français s'était mariée avec un Anglais qu'elle avait suivi à Nice : rien à faire non plus de ces côtés-là.

Un jour que Lolita en causait avec son amie :

—A ta place, dit Marthe, j'irais voir la vieille dame qui t'a ramenée. Elle paraît très bonne ; je suis sûre qu'elle s'intéresserait à toi et peut-être pourrait-elle te trouver quelque chose dans ses relations. Comment se nomme-t-elle ? As-tu conservé sa carte ?

Lolita chercha dans un petit coffret et y trouva la carte en question. Les deux amies lurent :

MADAME D'ARCY,

Le Samedi.

rue de la Bienfaisance, 2.

Il faut y aller, dit Marthe ; j'ai le pressentiment qu'elle te trouvera quelque chose : ce ne doit pas être pour rien que le bon Dieu l'a mise sur ton chemin.

—Soit ; mais viens-y avec moi : je n'oserais pas toute seule.

—Non, ma chérie : cela te donnerait l'air trop petite fille. Tu as bien été seule chez M. Fortuné.

—Oui, mais j'ai tant souffert depuis, que je suis devenue timide.

Les yeux de la pauvre enfant se remplirent de larmes.

—Je veux bien y aller, reprit Marthe, mais j'ai peur que cela ne fasse pas bon effet.

—Eh bien ! je me résigne : j'irai seule ; mais, au moins, prie pour moi.

—De tout mon cœur. Je vais même t'accompagner jusqu'à la porte. J'entrerai à Saint-Augustin ; je t'y attendrai à la chapelle de la sainte Vierge, où tu me reprendras en sortant. Comme cela, tu ne seras seule que le temps de la visite.

—Que tu es bonne ! Je mets mon chapeau, j'embrasse Pepa et nous partons.

(A suivre.)

